

JOURNAL HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE; DE TRAITÉS
d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DEDIE AU ROI.

FEVRIER 1744.



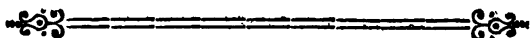
A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1744.





JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE AU ROI.
FEBVRIER 1744.



REFLEXIONS

*Sur la Puissance & la Grandeur de Dieu, par
oposition à celles des Rois.*

Les Rois sont de même nature que leurs Sujets; Dieu est non seulement au dessus de la condition des Homes, mais il est encore l'Etre par excellence, le premier & le plus grand de tous.

Les Rois sont magnifiques dans leur parure & dans leur ajustement, superbes dans leurs Equipages & dans leurs Palais; ils brillent, mais c'est d'un éclat extérieur & d'ornemens empruntés: Dieu est plein de Majesté & de Force; c'est un Soleil lumi-

neux par sa propre clarté ; sa Gloire est toute à lui, parce que son élévation est infinie.

Les Rois n'ont pas toujours été ce qu'ils sont ; ils n'ont pas même toujours existé ; Dieu a régné quand il l'a voulu , & il a toujours été l'Être parfaitement heureux.

Les Rois sont reconus tels par leurs Peuples : Dieu au contraire se choisit son Peuple & ses Sujets : Les Rois les trouvent avant que de naître ; Dieu les fait en les créant.

Les Rois ne seront pas toujours sur le Trône ; mais Dieu régnera éternellement.

Les Rois sont plusieurs ; mais Dieu est souverainement un. Il n'y a que lui qui tienne en ses mains l'Empire de l'Univers.

Les Rois commandent à leurs Sujets ; mais Dieu commande aux Rois ; il est le Monarque Suprême.

Les Rois ont un Empire borné : Dieu l'a aussi grand qu'il le souhaite ; s'il le trouve trop petit, il l'étend, il l'amplifie, il en peut faire ce qu'il lui plaît : Il n'a point de Guerres à soutenir, point d'Alliances à former, point de Négociations au dehors, parce que tout est sien.

Les Rois craignent toujours quelque rébellion dans leurs Etats ; ils ne sont jamais à couvert des Traîtres & des Perfides ; on peut exciter leur jalousie, & leur donner quel-

quelquefois de l'ombrage. Dieu n'a rien à craindre de semblable. Si l'on ose s'élever contre lui, on ne lui peut rien. Où le trouver? Il est invisible. Comment le chasser? Il est par tout. Quel mal lui causer? Il est immuable. Lui ôter le Sceptre? Le Ciel est son Trône. D'ailleurs comment vaincre l'Armée des Cieux? Qu'opposer à des Légions d'AnGES *exterminateurs*? Voudroit-on entasser les Montagnes les unes sur les autres? Mais qui ne craindrait un Déluge d'eau, un Déluge de feu, une horrible Tempête, & la Terre ouverte jusques aux fondemens? Les Habitans des autres Mondes, les Citoïens du Néant, la Peste, la Famine, l'Esprit de Discorde, la Jalousie, * *les Vents dont Dieu fait ses AnGES, & la Flamme de feu dont il fait ses Ministres*; tout en un mot viendrait à son secours, quand il en auroit besoin, ou quand d'une seule parole il ne pourroit pas faire rentrer les Hommes dans le sein de la poussière d'où il les a lui-même tiré.

Les Rois ont besoin de Ministres pour leur donner des Conseils; Dieu pense à tout & n'a besoin de personne.

Les Rois ont des Ministres pour exécuter leurs ordres: Dieu peut tout faire par lui-même; car il agit en voulant, & il ne lui coûte rien de vouloir.

Les Rois se laissent aller à la flatterie; ils sont souvent la dupe de leurs Sujets; Dieu voit toujours si ceux qui l'invoquent sont sincères ou non; les louanges ne peuvent lui en imposer, parce qu'il conoit le principe d'où elles partent & la fin où elles tendent: Par là il est au dessus de toute surprise; & incapable de prévention.

Il s'aime infiniment, mais son Amour est infiniment éclairé.

Les Rois n'ont pas toujours ce qu'ils souhaitent, ils dependent souvent de leurs Sujets, ils forment quelquefois des desirs impuissans: Mais Dieu, qui ne dépend de personne, n'a ni mesures à garder, ni passions à combattre, ni dégouts, ni déplaisirs; Sa Volonté demeure toujours dans un parfait accord avec son Pouvoir; jamais rien ne lui est à charge.

Les Rois peuvent être de mauvais Juges; Mais Dieu juge toujours justement: Il juge avec impartialité, il juge tous les Hommes, il juge de toutes les Actions.

Les Rois sont quelquefois des Tirans. Dieu aime ses Sujets en Père; il veille continuellement sur eux, il fait tout pour leur propre avantage; & quand ils veulent répondre à ses intentions, il les conduit inmanquablement à la souveraine félicité.

Les Rois s'enrichissent du Bien de leurs
Su-

Sujets ; Dieu enrichit ses Sujets de ses Biens.

Les Rois sont souvent méprisés , sans qu'ils le sachent ; mais Dieu conoit jusques aux plus secrètes pensées du Cœur des Humains.

Les Rois ne savent pas tous les désordres qui se comettent dans leurs Etats : Dieu conoit jusques aux moindres abus qui peuvent avoir lieu ici bas ; il lui est facile de les corriger ou de les prévenir.

Les Rois ne sont pas toujours dignes du Trône qu'ils occupent : Dieu le mérite , par cette Gloire qu'il possède dès les tems éternels , par son infinie Sagesse , par une Intelligence sans bornes , par un Pouvoir suprême , par sa Bonté immense , mais surtout par la Création : Jamais droits ne furent plus incontestables , jamais titre ne convint mieux que celui de Roi à l'Etre de qui tout dépend , & à qui toutes les qualités propres à commander se trouvent dans le degré le plus éminent.

Les Rois sont soumis à la Loi de Dieu , à la Loi du Destin , à la Loi de la Raison , à la Loi de leurs Passions , à la Loi de leurs Etats : Dieu n'est soumis qu'aux Loix qu'il s'est lui-même prescrites , aux Loix qu'il a voulu se prescrire , aux Loix qu'il aime à se prescrire.

Les Rois ne peuvent rien sur les pensées des Hommes : Dieu en est le Maître ; il en fait ce qu'il lui plaît.

Les Rois ne peuvent tuer que le Corps ; mais Dieu peut perdre aussi nos Ames : Les peines qu'ils infligent sont pour un tems ; celles de Dieu peuvent être éternelles : Les tourmens & les supplices , quelque affreux qu'on les suppose , n'excèdent jamais une certaine mesure de douleur , quand ils viennent de la part des Hommes ; mais Dieu a la puissance de les augmenter continuellement , & de n'y assigner aucunes bornes ; il peut nous rendre infiniment malheureux , autant que nous sommes capables de recevoir l'infini.

Les Rois ne seroient plus , & même il n'y auroit jamais eu de Rois , si nous demeurions encore dans le séjour de l'Innocence , ou si le Monde entier redevenoit un Paradis terrestre : Mais Dieu ne laisseroit pas de régner encore , parce que l'intérêt de la Société , en quelque état qu'elle pût se trouver , le demanderoit toujours ; car Dieu règne essentiellement , au lieu que tous les Hommes sont égaux , ou du moins pourroient se regarder come tels.

Les Rois ne font que punir les Violateurs de leurs Loix ; ils ne récompensent guères ceux qui s'appliquent à les observer ; mais
Dieu

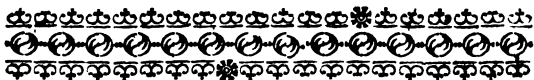
Dieu ne laisse sans récompense aucune de nos bones Actions.

Les Rois ont des **Mistères de Politique**, des **Vues secrètes & cachées**: Dieu a des **profondeurs & des abîmes** que l'Esprit de l'Home ne peut sonder: *ses Jugemens sont impénétrables & ses voies impossibles à trouver.*

Les Rois ne trouvent jamais tous leurs Sujets coupables: Mais Dieu pourroit anéantir tout le Genre humain, sans lui faire tort: Les Hommes ont reçu des Bienes de leur Créateur; ils peuvent aussi en recevoir des maux; il leur a accordé des graces, il peut les en priver; ils en ont abusé, il peut les en punir; quand il donne, il ne s'engage à rien; quand il s'engage à quelque chose, il fait toujours pourquoi, comment & pour quel tems il a voulu s'engager; il est libre, juste, & bon.

L A U S A N N E

B . . . P . . .



S U I T E

Des Usages tirez des Païens.

ON a déjà traité, à diverses reprises dans ce Journal, de plusieurs Coutumes qui nous sont venues du Paganisme *. Mais le sujet n'est pas encore épuisé. On y revient donc aujourd'hui, non seulement parce que la matière est curieuse en elle même, mais sur tout parce qu'en l'envisageant par certains côtez, elle pourroit devenir fort instructive. On voit assez, que j'insinue par là que cette imitation du Paganisme n'a pas toujours regardé des choses indifférentes, come étoient la plù-part de celles qu'on a touchées jusqu'ici, & que les Cérémonies mêmes de la Religion ont quelquefois été empruntées des Grecs & des Romains. Mais pour ne blesser personne sur des matières assez délicates, on prendra ces deux précautions. La 1^{re} c'est que pour montrer la conformité que peut avoir quelque Branche du Christianisme d'aujourd'hui avec l'ancien Paganisme, on n'en cherchera les preuves que dans les Auteurs mêmes de
cette

* Voyez Journ. Helvet. Novemb. & Décemb. 1743. & Janvier 1744.

cette Comunion. L'autre précaution; c'est qu'après avoir établi cette conformité, on n'en tirera aucune conséquence qui puisse faire de la peine. On laissera ce soin au Lecteur.

Avant qu'en venir aux Cérémonies qu'on peut regarder come religieuses, on parlera encore de quelques usages qui ne sont pas proprement de ce genre. Le *Carnaval* a succédé aux *Baccanales* ou aux *Saturnales* des Païens. Je n'insiste point sur ce raport, parce qu'on en a déjà dit quelque chose dans ce Journal, en cherchant l'origine de la Fête du *Roi boit* *.

Malgré la sainteté du Carême, on ne laisse pas d'y trouver quelque teinte de Paganisme. Le premier Dimanche de ce tems d'abstinence s'appelle le Dimanche des *Brandons*. Voici ce qui se pratique encore ce jour là dans divers endroits de la Campagne, dans les Pais Catholiques Romains. Quand la Nuit aproche, les Païsans vont avec des torches de paille, ou de bois de sapin qui brule à l'aide de la résine, ils vont parcourir les Arbres de leurs Vergers & de leurs Possessions. Ils les apostrophent les uns après les autres, & les menacent, s'ils ne portent du fruit cette année-là, de les couper & de les biuler

On ne peut pas méconoitre un reste de
Pa.

* Novemb. 1743. p. 452.

Paganisme là dedans. Au Mois de Février, les anciens Idolâtres couroient pendant quelques nuits avec des flambeaux allumés, pour se purifier, & pour procurer le repos aux Manes de leurs Parens & de leurs Amis. Le nom du Mois de *Février* vient de là. *Februaire* est un vieux mot Latin qui signifie *faire des expiations*. On a conservé cette Cérémonie, mais dans une autre vue, c'est celle de faire fructifier les Arbres. Il est vrai que l'on pourroit donner un bon tour à cet usage. Ces feux allumés sous les Arbres, au commencement du Printems, sont assez propres à les purger des Chenilles, dont la semence comence à éclore aux premières chaleurs. Mais la superstition s'est mêlée à une assez sage précaution d'Agriculture. *Thiers*, dans son *Traité des Superstitions*, range la Cérémonie des *Brandons* parmi les pratiques superstitieuses tirées du Paganisme*.

L'Abbé *Pluche*, dans son *Histoire du Ciel*, fait dériver cet usage des anciens Egyptiens, & le fonde originairement sur des raisons fort sages. „ Au commencement du Prin-
 „ tems, dit-il, ou au retour des premières
 „ chaleurs, qui se font sentir dans l'Égypte
 „ en Février, on purifioit les Meubles, les
 „ Maisons, les Étables. On mettoit en
 „ tas

* Tom. I. pag. 305.

„ tas tous les fumiers qui ne pouvoient être
 „ qu'insomodes & entièrement inutiles pour
 „ les Terres d'Égypte que le Nil engraisse
 „ suffisamment. On y joignoit tout ce qui
 „ pouvoit être pourri, les blez gâtez &c.
 „ & de peur que ces amas n'infectassent
 „ l'Égypte, on les bruloit. Cela s'apelloit
 „ *Surin*, le *Feu*, les *Brandons*.

„ Ces purifications portées de Côte en
 „ Côte, sont encore d'usage par toute l'Eu-
 „ rope, vers le retour du beau tems en Fé-
 „ vrier ou en Mars, & la pratique d'alu-
 „ met des feux sur le soir à certains jours
 „ du Printems détermine pour cela, est
 „ encore l'amusement de la Jeunesse dans
 „ une infinité de Villes & de Villages, où
 „ l'on est toujours fidèle à la vieille Rubri-
 „ que, sans en favoir la raison.*

Il est naturel de joindre aux *Brandons* la
 Fête de la *Chandeleur*, qu'on célèbre en
 l'honneur de la Ste Vierge, & où l'on fait
 des Processions avec des chandelles allumées.
 Elle est fixée au 2me jour de Février. Dans
 ce tems-là les Femmes Romaines faisoient
 leur *Fête des Lumières*, parcourant toutes les
 rues, des flambeaux à la main, & cela en
 mémoire de ce que Cérés avoit autrefois
 cherché sa Fille *Proserpine*. Les Païens con-
 vertis au Christianisme aimoient encore à célé-

* Hist. du Cicl, Tom. I. p. 380.

célébrer cette Fête Le Pape *Sergius*, d'autres disent *Vigile*, dans le VI. Siècle, pour s'acomoder un peu à leur goût, leur ordonnèrent de faire le même jour, à l'honneur de la Vierge, ce qu'ils faisoient à l'honneur de *Proserpine*. La *Chandeleur* a donc répondu à la *Fête des lumières*. Bède, *Durand* & divers autres Auteurs l'ont reconnu. Au commencement de Février, les anciens Romains faisoient aussi de cinq en cinq ans, une Procession générale par la Ville de Rome, pendant la nuit, avec des Cierges à la main, à l'honneur de *Februa*, qu'ils disoient être la Mère de *Mars*. Ils croioient de gagner par là la protection du Dieu de la Guerre, qui leur feroit remporter la Victoire sur leurs Ennemis. *Jaques Varase*, plus connu sous le nom Latin de *Jacobus à Voragine*, dit dans un de ses Sermons, qu'il ne faut plus célébrer cette Fête à l'honneur de la Mère du Dieu de la Guerre, mais à l'honneur de la Mère du Dieu de la Paix. Voici le passage entier qui explique parfaitement toutes les vues de la Fête de la Chandeleur. *Festum illud in honorem Mariæ transtulerunt, ut in ejus honorem transferamus lumina quæ nobis genuit verum Lumen, ut jam non fiat in honorem Proserpinæ sponsæ Dei infernalis, sed ad honorem sponsæ Dei Cælestis. Nec jam fiat*
ad

*ad honorem Februa, Matris Dei belli, sed ad honorem Matris Dei pacis.**

Les Processions que l'on fait par la Campagne, la Semaine des *Rogations*, pour bénir la Récolte, ont remplacé ce que les Romains apelloient leurs *Ambaruales***. C'étoient des Fêtes dans lesquelles on menoit solennellement les Victimes autour des blez, & on les sacrifioit ensuite pour la conservation des biens de la terre.

Les Cérémonies funèbres pourroient aussi fournir plusieurs raports; mais je me contenterai d'en indiquer un ou deux. On a la coutume, par exemple, de poser le Corps du défunt à l'entrée de la Maison, quelque tems avant les funeraillies. Le but de cet usage, c'est afin que les passans fassent une Oraison pour lui, & jettent de l'Eau bénite sur son Corps. Les anciens Romains faisoient la même chose. On sait que dans cette occasion ils faisoient grand usage de leurs *Eaux lustrales*. Ecoutons là dessus *Virgile*, décrivant les funeraillies de *Misenus*, dans le VI. Livre de l'Eneide;

*Idem ter socios pura circumtulit unda
Spargens rore levi, & ramo felicis olivæ*

Les anciens Romains faisoient à différentes
repri-

* Serm. de Sanctis.

** *Ambarvalia*, Ce mot vient d'*ambire arva*, Aller en procession autour des blez.

reprises, des Services & des Sacrifices en faveur des parens que la mort leur avoit enlevés, mais sur tout dans l'anniversaire, pour procurer du repos à leurs Maites. Les Romains d'aujourd'hui observent punctuellement ces Cérémonies. *Polidore Virgile* reconnoit que c'en est une imitation. Après avoir décrit ces usages des anciens Païens, C'est de là, dit-il, qu'est venue dans l'esprit d'Odilon, Abe de Cluni, la pensée de faire observer cette Cérémonie des Anniversaires. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter plus long-tems sur les Cérémonies qui sont en usage pour les Morts ordinaires; il y en a d'une autre sorte qui doivent attirer sur tout notre attention, je veux parler de ces Morts privilégiés, que les Souverains Pontifes ont honorés du titre de *Saints*, & à qui ils ont décerné un Culte. L'original de cet usage se trouve aussi chez les Païens. On sait qu'ils avoient coutume de déifier les Hommes illustres, ou par leur mérite ou par les services qu'ils avoient rendus au genre humain. L'un étoit dans le Catalogue des Dieux pour avoir inventé l'art de planter la Vigne, l'autre pour avoir enseigné aux hommes l'art de semer le blé, un troisième pour avoir excellemment pratiqué la Médecine. Les Chrétiens de même ont comencé par ho-

noter

horer excessivement les Martirs qui avoient signé l'Évangile de leur Sang, ceux d'une Vertu éminente, & dans la suite ceux qui avoient vécu d'une manière austère, & sur tout les Fondateurs d'Ordres Religieux.

Les anciens Païens observoient bien des formalitez avant que de mettre quelcun au rang des Dieux ou des Demi-Dieux. Le Sénat de Rome délibéroit auparavant sur la Vie de celui dont il s'agissoit. Après qu'il avoit été jugé digne de cet honneur, on lui donoit le titre de *Divus*. Cette Cérémonie s'apelloit l'*Apothéose*. On en vint à Rome jusqu'à y déifier de cette manière les Empereurs. Après leur mort on bruloit leur Corps avec de certaines cérémonies; on le mettoit au nombre des Dieux par ordre du Sénat; & ensuite on bâtissoit des Temples à son honneur: On y ofroit des sacrifices, on faisoit fumer de l'encens. On se mettoit sous la protection de ces Héros déifiez. Ils devenoient les Patrons d'une Ville, d'un Roïaume, & de l'Empire même. On les peignoit avec une Etoile, ou une Couronne de lumière sur la tête. On distribuoit au Peuple leurs Images, & on leur attribuoit de grandes Vertus. On allumoit des Chandelles devant ces Images, come une marque d'honneur.

La *Canonisation* des Saints ne répond pas

H mal

mal à ces anciennes Cérémonies. Voici ce que j'ai trouvé là dessus dans un Ouvrage périodique. „ On a tort de critiquer les „ Cérémonies de la *Canonisation*; ce n'est „ pas un usage nouveau & de l'invention „ des Papes. Les Grecs & les anciens Ro- „ mains ont connu cette Cérémonie, qu'ils „ nommoient *Apothéose*, & qui n'étoit pas „ moins brillante chez eux que la Canonisa- „ tion de nôtre tems. Au lieu du *Pape*, on y „ voit l'*Empereur*; au lieu des *Cardinaux*, le „ *Sénat*; au lieu des *Moines*, les *Chevaliers* „ *Romains*, les *Magistrats*, les *Matrones*; au „ lieu de quelques *Chasses* & *Reliquaires*, „ le *Lit* & le *Char* du Défunt; au lieu „ des *Banieres* & des *Médailleurs*, les *Ima-* „ *ges* de tous les grands Homes de la Ré- „ publique, celles des Provinces & des „ Nations; au lieu du *Portrait* du Saint, „ l'*Image* encore de celui qu'on alloit met- „ tre au rang des Dieux; au lieu de la „ *Basilique* de *St. Jean de Latran*, le *Champ* „ *de Mars*; enfin au lieu d'un *Théâtre*, une „ superbe *Tour* à plusieurs étages, du haut „ de laquelle l'*Ame* du Défunt étoit portée „ dans le Ciel, sur les ailes d'une *Aigle*. „ Cet Auteur pousse le parallèle plus loin. Il dit, par exemple, que cet honneur n'étoit pas toujours décerné dans l'ancienne Rome à des gens qui en fussent dignes. C'est ainsi,

ajou-

ajoute-t-il, qu'on a fait l'Apothéose du cruel Néron & du fou Domitien. Il prétend trouver l'équivalent dans quelques Canonisations faites dans la nouvelle Rome. Il cite deux Chefs d'Ordre, canonisez quoi que l'un eut fait périr des milliers de Chrêtiens, & que l'autre eut donné des preuves de démence. La modération que j'ai promise me défend de les nommer. Un Home d'esprit, qui avoit aussi comparé ces deux Cérémonies Romaines, dit, *que c'est la même Scène, mais que les Acteurs sont autrement habillez.*

L'Invocation suit naturellement la Canonisation, autre raport avec le Paganisme. Le Docteur Burnet, Evêque de Salisburi, attribue l'origine du Culte rendu aux Saints, à la politique des Empereurs Chrêtiens, qui pour détruire le Paganisme, conseillèrent aux Evêques de présenter le Christianisme sous une face propre à attirer les Gentils. Les Eclésiastiques déferèrent à ces vuës du Souverain. Théodozet presse dans un de ses Discours, qu'au lieu des Dieux du Paganisme, on propose aux Gentils, pour objet de leur vénération, les Saints & les Martirs.

On a fort exactement suivi ce plan dans la suite, & l'on s'est acomodé au gout de ceux que l'on vouloit gagner. On n'a fait que changer d'objet à leur Culte, & le

modifier un peu. On a fait disparoitre de dessus les Autels, par exemple, *Junon*, la Mère des Dieux, on lui a substitué *la Vierge Marie*, Mère de Dieu, & la Reine du Paradis. On a partagé les Emplois aux Saints, come on avoit assigné les fonctions à chacun des Dieux du Paganisme. *Neptune*, avoit la présidence sur la Mer & sur la Navigation; *St. Nicolas* lui a succédé. Il y a des Saints pour secourir les Femmes en travail d'enfant. *Ste. Marguerite* a remplacé l'ancienne *Lucine*. Il y en a pour fortifier la vue. *Ste Lucie* & *St. Clair* sont en vogue pour le mal des yeux, & leur nom seul semble promettre la guérison. On fait que chez les Païens il y avoit des noms de bon augure, & qu'on y faisoit grande attention. Un Saint guérit de la Peste, un autre de la Rage. Il y en a pour donner de la pluie dans les grandes sécheresses; d'autres pour la faire cesser quand il y en a trop. Il n'est pas nécessaire d'avertir que les Païens avoient de même une Divinité particulière, pour tout ce qui pouvoit intéresser dans la vie. Pour obtenir les secours qu'on en atendoit, on leur marquoit beaucoup de respect. Après leur avoir bâti des Temples, on y plaçoit leurs Simulacres. On portoit aussi quelquefois leurs Images en pompe dans les Processions. Toutes

ces Cérémonies ont été exactement copiées.

Il ne fera peut-être pas mal d'entrer dans quelque détail, & de voir à l'égard de quelque Saint en particulier sa conformité avec quelcun des Dieux, ou des Demi-Dieux du Paganisme. Je comencrai par le plus grand de tous les Saints, & avec lequel aucun autre n'oseroit se mesurer, je veux parler de St. *Christophe*. Ses Statues sont gigantesques, & on le prendroit pour un *Poliphème*. On s'imaginoit autrefois que lors qu'on pouvoit avoir vû l'Image de ce Saint, on étoit sûr de ne pas mourir ce jour-là de mort subite, ou tragique. On nous a conservé des Vers latins qui nous garantissent le fait. En voici un, que je rapporterai préférablement aux autres, parce qu'il dit la chose plus laconiquement ;

Christophorum videas, postea tutus eas.

C'étoit un sentiment reçu que qui le fauait dès le matin, auroit toute la journée heureuse. C'est là une des raisons pourquoi on représentoit ce Saint d'une grandeur si prodigieuse. Ces Statues Colossales s'apercevoient plus facilement de loin, & étendoient leur efficacité sur un plus grand nombre de personnes.

Ménage a remarqué que les Vieux Gaulois

lois avoient beaucoup de vénération pour *Hercule*, parce qu'il étoit grand & fort, & qu'ayant témoigné, lors qu'ils se firent Chrétiens, qu'une de leurs plus grandes peines seroit de ne plus voir son Image, on les consola en leur disant que les Chrétiens avoient un Saint qui, pour la valeur & la force, valoit six *Hercules*. Un des principaux attributs de l'ancien *Hercule*, étoit celui d'*Alexicaque*, ou *Chasse-malheur*. C'est aussi par là que lui ressemble *St. Christophe*. L'*Hercule* de la Fable étoit grand & fort. On a voulu que l'*Hercule Chrétien* l'éfaçât de ce côté là, & que la copie renchérit sur l'original. Voilà la raison primitive de la taille démesurée de ses Statuës.

St. Christophe n'est un grand Saint que par sa figure gigantesque. Il a été fort honoré dans les Siècles précédens, mais son règne a passé, & il a perdu à peu près tout son crédit. Cherchons donc quelque autre exemple. *St. Denis* est un Saint des plus célèbres, sur tout en France. Il est le Patron du Roi, & de la Capitale du Roïaume. On croit qu'il a aussi déplacé un Dieu du Paganisme, & qu'il s'est emparé du jour de sa Fête.

Il est nécessaire d'avertir auparavant que *St. Denis* est un Saint des Vendanges. Sa Fête

Fête se célèbre précisément dans le tems qu'on est occupé à pressurer les Raisins & à façonner les Vins. Si on l'avoit oublié, on n'a qu'à se rapeller la tragique Avanture arrivée à Lion en Octobre 1711. Le Peuple étoit allé en foule à une Fête de Village, à qui l'on donne le nom de *St. Denis de Bron*. C'étoit une Promenade toute Bacchique, car il s'agissoit principalement d'aller goûter le Vin nouveau. Le soir, en rentrant & passant le Pont de *la Guillotière*, les Gardes fermèrent la Barrière, de peur, disoient ils, que cette affluence de monde ne favorisât la Contrebande, mais dans le fond pour essaier de mettre les gens à contribution pour passer. L'embaras de la foule, & des Carosses, fut si grand qu'il y eut 218 personnes étouffées, 70. de noïées, & un beaucoup plus grand nombre de blessées ou d'estropiées.

Après avoir fixé la Fête de *St. Denis* au tems de la Vendange, voici présentement le raport qu'elle a avec celle d'un Dieu du Paganisme. Un habile Catholique Romain croit que *St. Denis* a débusqué *Bacchus*, le Dieu du Vin. Pour ne rien prendre sur moi, je vai copier fidèlement sa conjecture, telle qu'elle fut rapportée dans le *Mercur de France* du Mois d'Octobre 1730.

„ Un Savant qui passa dans quelques

„ Villages assez près de Paris en 1703. au
 „ tems de la Vendange , crût trouver un
 „ reste de Paganisme dans les Pressoirs. On
 „ y plaçoit une petite Statue de *Bacchus*
 „ assis sur son Toneau , & tous ceux qui
 „ entroient dans le Pressoir la surveillance &
 „ le jour de *St. Denis* , étoient obligez de
 „ faire une genufléxion devant cette figu-
 „ re , & s'ils y manquoient , ils étoient
 „ condannez à subir une forte correction
 „ sur le derrière.

„ On voit dans le VI. Concile de Conf-
 „ tantinople , *Canon 62.* que les Pères y
 „ défendent certaines sortes de jeux qui
 „ étoient en usage en façonnant le Vin au
 „ Pressoir , soit dans les Celliers ; *Nec exe-*
 „ *crandi Bacchi nomen uvam in torcularibus*
 „ *experimentes invocent , nec vinum in doliis*
 „ *effundentes risum moveant.*

„ Le 7. d'Octobre étoit autrefois la Fê-
 „ te de *St. Bacque* Martir , le 9. celle de
 „ *St. Denis*. Peut-être que ces Fêtes n'ont
 „ été placées dans ces jours-là que pour
 „ faire oublier les Fêtes Bachiques &
 „ *Dionisiaques* des anciens Païens. On fait
 „ que les Grecs apelloient *Bacchus Diony-*
 „ *sos* , ou *Denis*. La Montagne qui est
 „ proche *Lutèce* , où il y avoit des Vignes
 „ dès le tems de *Julien l'Apostat* , se trou-
 „ ve avoir eu aussi depuis bien des Siècles,

„ une

5, une Eglise consacrée sous l'invocation de
 ,, St. *Bacque* Martir. C'est aujourd'hui celle
 ,, de St. Benoit.

On ne conoit pas trop ce *Denis* dans l'Histoire Ecclésiastique. On fait en gros qu'il vint de Rome, avec deux autres, dans le III. ou IV. Siècle, prêcher l'Evangile dans les Gaules, & sur tout à Paris. On dit que le Gouverneur Romain le fit arrêter & qu'il le condamna à mort. *Grégoire de Tours* raporte que *Denis* & les Compagnons, eurent la tête coupée. On voulut dans la suite doner à ce Martir une place dans le Martirologe. Mais comè on ne savoit pas le tems précis de sa mort, on jugea à propos, suivant la conjecture du Savant Anonime, de placer St. *Denis* justement au tems des Fêtes *Dionisiaques* ou *Bachiques* des Païens, à cause de la conformité de nom, & pour déprendre peu à peu les Gentils convertis au Christianisme, de l'observation de ces Fêtes Païennes.

Les Légendaires en savent beaucoup plus sur le compte de St. *Denis*. C'est, disent-ils, *Denis l'Aréopagite*, dont il est parlé dans le XVII. Chap. des Actes. Il fut le premier Evêque d'Athènes. Il alla à Rome trouver St. Pierre & St. Paul dans l'intention de souffrir le Martire avec eux; mais on les avoit déjà fait mourir quand il y
 arti-

arriva. *Clément*, Evêque de Rome, trouva à propos de l'envoier en France, lui & deux de ses Compagnons Grecs. Il vint jusqu'à Paris. On prétend qu'il chanta sa première Messe précisément dans le lieu où est à présent l'Eglise de *St. Benoit*. Sur ce qu'il avoit converti grand nombre de Païens, le Proconsul *Fescenninus*, le fit jeter dans les Prisons. Il l'exhorta lui & ses Compagnons, à adorer les faux Dieux. Sur le refus qu'ils en firent, on les tourmenta de bien des manières, & leur constance fut enfin couronnée par l'Epée qui leur ôta la Vie. On prétend qu'on leur trancha la tête dans le lieu qui s'appelle aujourd'hui *Mont Martre*, apellé en Latin, *Mons Martyrum*. Mais admirez la merveille. *St. Denis* se leva tout droit, prit sa tête entre ses mains, & s'en alla à deux milles de là, c'est à dire au lieu apellé aujourd'hui l'*Abaye de St. Denis*, où repose ce précieux Corps, & où sont les Tombeaux des Rois de France, qui ont toujours regardé come un honneur que leurs Cendres fussent déposées auprès des siennes. Voila ce qu'en dit le Père *Doublet*, dans ses Antiquités de *St. Denis*, & qu'il a religieusement tiré des Légendaires.

Au reste quelque surprenante que soit la merveille de voir un home porter entre ses bras sa tête coupée, ce n'est pas la seule fois

fois que la chose est arrivée, si l'on en croit la Légende. On l'attribue à plusieurs autres Saints. *Baillet*, dans sa Préface de la *Vie des Saints*, fait là dessus une Remarque que je suis tenté de transcrire, dut-elle me détourner un peu de mon sujet. C'est à l'uniformité des merveilles de la Légende que cet Auteur nous fait faire attention. „ Les „ Miracles des Saints dans les Légendaires „ se ressemblent beaucoup, dit-il. Com- „ bien le Bâton de *Grégoire Thaumaturge* „ n'a t-il pas fait d'Arbres à son imitation? „ Le Miracle des Têtes coupées & portées „ ensuite dans les bras des Troncs mêmes „ d'où elles avoient été abatues, a été ré- „ pété plusieurs fois & attribué à différens „ Saints. Celui des Dragons liez avec des „ Etoles; celui des Cercueils apesantis du- „ rant les Convois, celui des Gans ou des „ Manteaux pendus à des raïons du Soleil; „ celui des Clés d'Eglise ou des Chasses „ jettées dans la Mer & retrouvées &c. „ Dans combien de Vie de Saints n'a t-on „ pas vû encore multiplier le Miracle des „ faux Aveugles & des faux Morts, deve- „ nus ensuite ce qu'ils n'avoient voulu que „ contrefaire? *

Cette

* Cela rapelle la mort du fameux Molière. Tout le monde fait qu'en jouant le Malade imaginaire, il le devint

Cette grande conformité des Miracles operez par diférens Saints, fufiroit feule pour en rendre fufpects le plus grand nombre, quand ils ne le feroient pas déjà d'ailleurs. Le *Journal des Savans* de Paris le dit fort rondement.

„ Il y a bien des Vies des Saints qui
 „ font fupofées, dit-il. Dans ces anciens
 „ tems on ne le faifoit pas grand fcrupu-
 „ le de ces fortes de menfonges, jufques-là
 „ qu'il s'en trouve qui ont fait come cet
 „ Empereur Romain qui fit couper la tête
 „ à quelques Statues de Rome, & mit la
 „ fiemme à la place. Ainfi quand ils trou-
 „ voient une Vie de Saint à leur gré, ils
 „ ne faisoient qu'en ôter le nom, & quel-
 „ ques circonftances qui euffent fait trop
 „ facilement découvrir l'impofture, & met-
 „ toient

vint éfectivement fur le Théâtre, & qu'il en mourut peu de tems après, ce qui dona lieu à cette Epitaphe,

De la mort come de la vie,
 Voulant être le Singe en une Comédie,
 Pour trop bien réuffir, il lui réuffit mal;
 Car la Mort en étant ravie,
 Trouva fi belle la Copie,
 Qu'elle en fit un Original.

C'est la Traduction de ces deux beaux Vers Latins, fi je m'en fouviens bien,

Hic ludit mortem, fed mors indignata jocantem
 Corripit, & ludum ludere læva negat

5 toient à la place le nom du Saint qu'ils
 „ vouloient subsistuer.*

Puis que nous voila sur la friperie des
 Légendaires, ne les quitons pas encore. Il
 y a lieu d'être surpris que les Moines, qui
 fabriquoient ces Vies des Saints y gardassent
 si peu la vraisemblance, & qu'ils eussent
 ainsi des Moules de Légendes qu'ils fai-
 soient servir à plusieurs. Mais l'étonnement
 cessera, quand on saura que c'étoient ordi-
 nairement de jeunes Rhétoriciens qui y
 travailloient dans les Couvens. Une Note
 du *Dictionnaire* de Baile va nous instruire am-
 plement là dessus. Elle se trouve à l'Arti-
 cle de *Valerius*.

„ *Valerio*, Evêque de Vérone, dit-il, &
 5 Cardinal, dans son Ouvrage intitulé *De*
 „ *Rhetorica Christiana*,** nous apprend qu'u-
 „ ne des causes des fausses Légendes des
 „ Martirs, a été la coutume qui s'obser-
 „ voit autrefois en plusieurs Monastères,
 „ d'exercer les jeunes Religieux par des
 „ Amplifications Latines qu'on leur propo-
 „ soit pour le Martire de quelque Saint,
 „ &

* Journal des Sav. T. II. Janv. 1666. p. 19.

** Cette Rhétorique, qui est proprement pour les Pré-
 dicateurs, fut imprimée pour la 1re fois en 1574 Elle
 est assez estimée. On en trouve l'Analise dans le Tom.
 II. de Gibert sur les Savans qui ont traité de l'Elo-
 quence.

„ & qui leur donant la liberté de faire agir
 „ & parler les Tirans & les Saints persé-
 „ cutez, en la manière qui leur paroissoit
 „ la plus vraisemblable, leur donoit lieu
 „ en même tems de composer sur ces for-
 „ tes de sujets, des Histoires bien plus
 „ remplies d'invention & d'ornemens, que
 „ de vérité. Mais quoi qu'elles ne méritassent pas d'être fort considérées, celles
 „ qui paroissoient les plus ingénieuses &
 „ les mieux faites, ne laissoient pas d'être
 „ mises à part... Ces Pièces se sont trou-
 „ vées dans la suite avec les Manuscrits des
 „ Bibliothèques des Monastères, & on les
 „ a confondues avec les Actes légitimes &
 „ les Histoires véritables des Saints.

Cette Note curieuse est tirée d'une Lettre
 insérée dans le *Mercur de France*, de Dé-
 cembre 1695. *Baillet*, dans son Discours
 préliminaire sur *la Vie des Saints*, a dit à
 peu près la même chose. On explique fort
 bien par là le fabuleux des Légendes. On
 fait que dans le IX. ou X. Siècle on se re-
 paioit de Fictions & d'Histoires miraculeu-
 ses où l'on ne se mettoit pas seulement en
 peine de garder la vraisemblance. De jeu-
 nes gens, à qui l'on prescrivoit de faire une
 composition *in Encomium*, ou à la louange
 d'un tel Saint, empruntoient des Matériaux
 de par tout, ou donoient carrière à leur
 ima-

imagination. Ils faisoient entrer dans leur Pièce tout ce qui pouvoit relever la gloire de leur Héros ; qu'il fut vrai ou faux , c'est ce dont ils se mettoient le moins en peine.

Il est vrai qu'il y a une petite controverse sur la Conjecture attribuée à *Valerio*. *Mr. Gibert* Professeur d'Eloquence à Paris , donnant l'Analise de la Rhétorique de cet Evêque , assure qu'il n'y a point trouvé ce qu'on lui fait dire , que cette conjecture est d'*Erasmus* , qui en a fait usage dans son *Ecclesiastes* , *seu de ratione concionandi*. Mais l'un vaut bien l'autre.

On peut donc par là rendre heureusement raison de tant de Faits extraordinaires & d'Histoires fabuleuses que l'imbécile crédulité des tems passez avoit transmises à la postérité , telle que celle de *St. Denis* portant sa Tête coupée entre ses bras. Cela n'empêchera pas que je n'ajoute ici la manière particulière & ingénieuse dont quelques Auteurs expliquent ce qui peut avoir doné lieu à ce Conte. Ils soupçonnent que quelque Peintre avoit peint ce Martir sa Tête à la main , pour désigner à la manière pittoresque , le genre de mort de *St. Denis*. Le Peintre , dit *Ménage* , trouva aparemment que le Tronc seul du Corps auroit trop blessé la vue. Ce qui peut aussi avoir doné

né

né lieu à cette imagination du Peintre, c'est un Passage de *St. Chrisostome*, qui parlant de l'efficacité de l'Intercession des Martirs, s'exprime de cette manière; *Qu'est-ce que Dieu pourroit refuser à un Confesseur de la Vérité, qui a perdu la tête sur un échafaut, & qui la lui offre ?* Il est fort vraisemblable qu'un Peintre, qui avoit lû cette figure de Rhétorique, aura pensé à la réaliser sur le bois ou sur la toile.

Je me suis un peu arrêté sur le chapitre de *St. Denis*, à cause de la grande vénération que l'on a pour lui en France. Je reviens à mon sujet, & l'Abé *Banier* m'aidera à y rentrer. Il nous apprend que la manière dont nous venons de voir que l'on composoit autrefois les Légendes, étoit déjà en usage chez les Païens. Le Passage est trop curieux pour ne pas le transcrire ici. Cet Académicien veut prouver que la fausse Eloquence des Orateurs a été une des sources des Fables Païennes.

„ On avoit anciennement acoutumé,
 „ dit-il, de louer les Héros après leur Mort,
 „ & le jour de leur Fête, dans des Pa-
 „ négiriens étudiez, où de jeunes Rhé-
 „ teurs, dont on vouloit éprouver le gé-
 „ nie par ces coups d'essai, se donnoient une
 „ entière liberté de feindre & d'inventer,
 „ croiant par là se donner la réputation de

„ Bel Esprit. Ainsi ils s'étudioient à faire
 „ voir les Héros, non tels qu'ils avoient
 „ été, mais tels qu'ils auroient dû être,
 „ suivant l'idée chimérique de grandeur
 „ qu'ils s'étoient formée. Ils ne manquoient
 „ pas sur tout de les élever jusqu'au Ciel,
 „ & de leur doner de la Divinité sans au-
 „ cun ménagement. C'étoit le titre de No-
 „ bleffe le plus recherché dans les premiers
 „ tems. Bien loin de blâmer ces Orateurs,
 „ on les louoit d'avoir l'Esprit inventif. On
 „ gardoit leurs meilleures Pièces, & dans
 „ la suite on a travaillé sur ces Mémoires. „ *

Les jeunes Rhéteurs des Couvens ont donc
 copié exactement ceux du Paganisme. Voi-
 là ce que j'avois à dire sur les usages em-
 pruntez des Païens dans la Religion.

Ceux qui ont traité du Culte des Saints
 & des Reliques ne s'en sont pas tenus là.
 Ils prétendent que non seulement on a imité
 en cela les Gentils, mais ils ont avancé
 que l'on pourroit bien être allé jusqu'à offrir
 à la vénération des Fidèles, au lieu de Mar-
 tirs Chrétiens, quelquefois des Païens
 mêmes. Il est très possible, disent-ils, que
 sur quelque Inscription mal entendue ou dans
 les Catacombes, ou ailleurs, on ait fait cette
 dangereuse méprise.

Le P. *Mabillon* rapporte que quelques Espa-
 I gnols

* Mythologie de Banier, Tom. 1. p. 33.

gnols s'étant adresses au Pape *Urbain VIII.* pour obtenir des Indulgences à l'occasion de la Fête d'un Saint nommé *S. Viar*, le Pape surpris par la nouveauté & la singularité du nom, voulut être informé sur quoi étoit fondé le Culte de ce Saint. On apporta pour tout titre une Inscription, qui portoit ces Lettres *S. VIAR.* Mais les Experts trouvèrent que ce n'étoit là qu'un reste d'une Inscription Romaine qui avoit été faite pour l'Intendant des Chemins, *Præfectus Viarum.* Le tems aiant fait périr une partie de la pierre, on n'y lisoit plus que *S. VIAR.* dont la Dévotion Espagnole avoit fait un Saint.

Il y a bien des Saints qui tiennent un rang honorable dans le Martirologe, & que l'on invoque publiquement, dont la béatitude est fort incertaine. Il y en a plusieurs qu'on seroit obligé de dégrader, si l'on examinoit leurs titres à la rigueur. On ne fait pas trop que penser d'un *St. Ovide*, par exemple, dont le Corps fut apporté en France sous *LOUIS XIV.* Ce prétendu Martir est des plus équivoques, & il a même la physionomie tout à fait Païenne. Le Duc d'*Etrées*, étant Ambassadeur à Rome, en rapporta cette Relique. Ecoutons ce qu'en dit l'Abé de *Maroles*, dans une Addition à son *Traité des Reliques.*

„ On

„ On a oublié, dit-il, de marquer en
 „ parlant des Reliques, que Rome, qui en
 „ est libérale à ceux qui en desirent, en a
 „ doné pour la France, par les mains du
 „ Pape *Alexandre VII.* ou *Clément IX.*, les-
 „ quelles furent aportées avec des Corps
 „ entiers, après avoir été retirez des Cata-
 „ combes. Et à l'un de ces Corps Saints,
 „ Sa Sainteté aiant doné le nom de *St. Ovi-*
 „ *de*, dont il n'est point fait mention dans
 „ le Martirologe, il est aujourd'hui singu-
 „ lièrement révééré à Paris au Couvent des
 „ Capucines, où le Peuple va en foule pen-
 „ dant l'Octave de sa Fête, qui se solen-
 „ nise le dernier jour du Mois d'Août, &
 „ des Evêques mêmes y vont dévotement
 „ célébrer les Saints Mistères, à cause des
 „ Miracles qui s'y font, jusqu'à redoner la
 „ vie à des Enfans mort-nez, pour rece-
 „ voir le Batême. Il y a quinze ou seize
 „ ans, ajoute t-il, que si l'on eut nommé
 „ quelcun *Ovide*, sur les Fons du Batême,
 „ les Prêtres auroient fait difficulté de re-
 „ cevoir ce nom, qui n'étoit guère connu que
 „ par celui du Poëte qui mourut sous Ti-
 „ bère à Thomes en Scithie, où il fut re-
 „ légué par Auguste.„ Cet Abé insinue
 assez clairement par là que ce *St. Ovide*
 pourroit bien être un Martir imaginaire.

Mr. *Jurien* dans les *Préjugez légitimes*, ra-

conte un plaisant Miracle qui se fit quand on comença à fêter ce Saint. Le Peuple courroit en foule à cette dévotion. Une Créature de mauvaise vie, incomodée d'un Enfant qui étoit le fruit de ses débauches, s'en voulut défaire. Se tenant derrière la foule, & feignant de ne pouvoir aprocher, elle pria ses Voisins que de proche en proche, on fit passer son Enfant par dessus la tête des gens, afin qu'il pût enfin arriver jusqu'à la Chasse du Saint, & toucher ses Reliques, pour en recevoir une bénédiction qui lui seroit fort utile toute sa vie. Pendant que la Cérémonie se faisoit, la Mère s'écoula, & on ne la trouva plus quand l'Enfant fut revenu. Ainsi Monsieur St. *Ovide* produisit aux Religieuses Capucines un Enfant que la Dévotion leur fit naître.

Voici une Anecdote que Mr. *Jurieu* n'a pas sue, & dont assurément il auroit fait usage. Le Duc d'Orleans, frere de LOUIS XIV. avoit grande dévotion à ce nouveau Saint, dès qu'il fut arrivé à Paris: Il baisoit souvent cette précieuse Relique. MADAME, qui étoit une Princesse Palatine originairement Réformée, en jugeoit bien autrement. La Légende de ce St. *Ovide* lui paroissoit des plus hazardées, & la Relique fort suspecte. Un jour, sur l'avis secret de son Médecin, elle examina les piez du
Saint,

Saint, & elle les trouva parfaitement uniformes. Tout le monde sait que nous avons un pié droit & un pié gauche, dont chacun a sa Structure particulière, & ceux de St. *Ovide* étoient tous deux pour le côté droit, & par conséquent de deux homes diférens. La Princesse comunica sa découverte à MONSIEUR, avec un petit air ironique, pour lui faire comprendre que le Pape ou sa Congrégation se moquoit un peu d'eux dans ces sortes de présens, leur envoiant ainsi un Saint de pièces raportées & mal assorties. *Voilà une Remarque un peu Huguenote*, répondit le *Duc d'Orleans*, & cela avec l'air un peu fâché. On tient ce fait d'un très honête Home, qui avoit beaucoup d'accès au Palais Roïal, & à qui la Princesse l'a conté elle même.

Ce n'est pas toujourns la faute des Conducteurs de l'Eglise, s'il y a des abus dans le Culte. Le Peuple s'entête quelquefois de certaines pratiques, qui dans la suite, sur quelques Traditions mal entendues, dégénèrent en superstition & quelque chose de plus. En voici quelques exemples Afin que personne ne s'en défie, je les emprunterai d'Auteurs Catholiques, & qui étoient même dans les Ordres Religieux. Le Père *Echart* qui a publié la *Bibliothèque des Dominicains*, & qui étoit de cet Ordre, raporte le

fait suivant, dans une *Dissertation sur les Ouvrages de Vincent de Beauvais*.

„ Le Père *Etienne de Borbone*, qui est
 „ un des anciens Religieux de l'Ordre des
 „ Frères Prêcheurs, raconte dans son *Trai-*
 „ *té des Sept Dons du St. Esprit*, qu'étant
 „ dans le Diocèse de Lion, il aprit qu'on
 „ y honoroit *St. Guinefort*, & qu'on por-
 „ toit les Enfans malades, au lieu où il
 „ étoit enterré. Après avoir examiné ce
 „ que c'étoit que ce Saint, il découvrit
 „ que c'étoit un Chien, qui avoit autrefois
 „ été tué injustement par son Maître, &
 „ que les Païsans invoquoient come un
 „ Martir. Le Père *Etienne* fit déterrer les
 „ Os de l'Animal, & les fit bruler. *

Il faut avouer que c'est quelque chose de bien surprenant qu'un Chien devenu l'objet du Culte parmi des Chrétiens. Cependant ce n'est pas cette seule fois que la chose est arrivée. En voici un second exemple, que nous tenons de la main des Jésuites dans leurs *Mémoires de Trévoux*.

Du tems de *Louis le Débonaire*, un Seigneur Auvergnat, dégouté de la Cour, se retira chez lui, se maria, & peu après la naissance d'un Fils, perdit sa Femme. Il confia le soin de son Fils à une Nourrice,
 &

* Journ. des Savans de Paris 1708. p. 491. Ce Dominicain mourut en 1261.

& à deux ou trois Femmes, qui prenant l'ocasion que ce Seigneur étoit allé à la Chasse, abandonèrent l'Enfant, ne lui laissant pour toute garde qu'un Chien endormi auprès du Berceau. D'horribles hurlemens de *Ganelon*, c'étoit le nom du Chien, les rapellent; elles acoururent, la Clé ne se trouve point, & il faut enfoncer la porte. L'Enfant n'a aucun mal dans son berceau; mais *Ganelon* est étendu mort sur la place, & entortillé d'un monstrueux Serpent aussi mort. Ce dangereux Animal s'étoit élevé des Fossés pleins d'eau qui environoient le Chateau; rampant contre les Murailles, à l'aide d'un vieux lierre, il étoit entré par une fenêtre: Le fidèle *Ganelon* avoit combattu, & avoit sauvé la vie à son jeune Maître aux dépens de la sienne. La fidélité de *Ganelon* lui mérita un Tombeau, que le Seigneur du lieu fit dresser sur le bord d'une Fontaine. Deux ou trois Siècles firent oublier un événement si mémorable, & que *Ganelon* étoit un Chien. Come les Eaux de la fontaine furent reconues médicinales, leur Vertu fut atribuée au Tombeau voisin, & dans l'imagination des Peuples, ce fut *St. Ganelon* qui fut honoré d'une Chapelle. Enfin un Evêque cherchant l'origine de cette dévotion, sur laquelle personne ne pouvoit le satisfaire, il la trouva
dans

136 JOURNAL HELVÉTIQUE
dans un vieux Régistre du Château, & la rendit publique. *

Les Journalistes raportent ce fait d'après un Livre imprimé à Avignon en 1713. *Sur la Vénération rendue aux Reliques des Saints.* Le lieu de l'impression doit empêcher de regarder cette narration come douteuse. Aussi les R. R. Pères, Auteurs du Journal, ne forment aucun soupçon sur la vérité du fait. Ils se contentent de dire là dessus, *qu'ils laissent aux Lecteurs à juger si ce récit est bien à sa place.* Je ne sai si les miens ne le trouveroient pas de même un peu déplacé ici. On pourroit me dire que ni l'une ni l'autre de ces méprises ne doivent être rangées parmi les usages tirez des Païens, & qu'ainsi j'en suis sorti de mon sujet. Au cas que quelque Critique, de mauvaise humeur, me presse là dessus, j'ai ma réponse toute prête. L'Abbé Pluche dans son *Histoire du Ciel*, fait dériver tout le Culte idolatre des anciens usages de l'Egipte. Je n'ai qu'à dire de même que ces Superstitieux, qui rendoient un service religieux à des Chiens, imitoient en cela les Egiptiens d'autrefois, qui, come tout le monde fait, adoroient plusieurs sortes d'Animaux.

LET-



LETTRE

*A Mr. S. D. C. sur la IV. EGLOGUE
de Virgile.*

MONSIEUR,

Vous aurez vû, sans doute, la fameu-
se Traduction de Virgile par l'Abé
des Fontaines; je dis *fameuse* sur tout par
l'orage qu'elle a excité contre lui. Indé-
pendamment de cette tempête qui a réveillé
la curiosité de bien des gens, votre goût
pour les Belles Lettres vous aura engagé
à faire de bonne heure cette Lecture. L'in-
clination pour l'Agriculture, que vous avez
manifestée plus d'une fois au Public, vous
aura encore intéressé au moins pour les
Géorgiques, & vous aurez voulu voir co-
ment le nouveau Traducteur a rendu ce
Chef-d'œuvre du Poëte. Pour moi, qui
ne suis pas un aussi bon Juge que vous
sur ces matières, je ne me suis pas fort
empressé à voir cet Ouvrage. Ce n'est que
depuis peu de jours qu'il m'est tombé en-
tre les mains. J'ai voulu voir d'abord les
Discours préliminaires où sont les traits ofen-
sans

fans qui ont blessé un Corps respectable ; & qui ont engagé l'Abé à se mettre en lieu de sûreté.

Je suis venu ensuite à la IV. Eglogue que vous savez qui a fort exercé les Interprètes. C'est le seul Article dont je vous entretiendrai aujourd'hui. Je n'ai point douté que ce nouveau Traducteur n'efacât tous les Dévanciers. Mais c'est ce dont je vai vous faire Juge.

Virgile dans cette Eglogue dit des merveilles d'un Enfant dont il célèbre la naissance. Il lui fait les promesses les plus magnifiques. Ce jeune Héros doit ramener sur la Terre l'âge d'or, come l'avoit prédit la Sibille de Cumes. Quelques Pères de l'Eglise frapez de la pompeuse description que le Poète fait des avantages que cet admirable Enfant devoit procurer à l'Univers, sont allés jusqu'à apliquer cette Eglogue à la Naissance du Sauveur. Mais le sentiment ordinaire des Interprètes est qu'elle avoit été composée simplement à l'ocasion de la Naissance d'un fils de Pollion. Cette explication a prévalu longtems, & cela sur la foi de *Servius*, ancien Commentateur de Virgile. Je ne m'arrêterai pas à réfuter ces deux sentimens. On sent d'abord que les uns & les autres ont manqué le but ; Les Pères pour avoir visé trop haut, & le gros
des

des Commentateurs pour avoir visé trop bas. Il nous faut donc éviter ces deux extrêmes. *Medio tutissimus ibis.*

Le Père *Tournemine*, Jésuite, est un des premiers qui a tenu ce milieu qui doit conduire au véritable sens de cette Eglogue. Il croit qu'elle regarde *Drusus*. Voici comment il s'exprime là dessus dans une Dissertation qu'il donna à peu près au commencement du Siècle. „ Je crois „ dit-il, que cette Eglogue a été com- „ posée à l'occasion de la Naissance de „ *Drusus*, fils de Tibère Néron & de Li- „ vie, lequel nâquit cette même année „ chez Auguste. Car Livie enceinte de „ *Drusus*, avoit épousé ce Prince du con- „ sentement de son premier Mari, qui n'a- „ voit pas cru pouvoir la refuser au Maître „ de Rome. *

Mais le Père *Catrou*, dans les Remarques qui accompagnent sa Traduction de Virgile, n'est point pour l'Explication de son Confrère. Il fait voir que l'ordre des tems s'y oppose, puis que *Drusus* ne nâquit pas sous le Consulat de Pollion. *Dion* le fait naître l'année de Rome 716. c'est à dire environ deux ans après que Pollion eut été Consul. Le P. *Catrou* aime mieux apliquer cette Eglogue à *Marcellus*,

* Mémoires de Trévoux, Juillet 1702. p. 117.

cellus Fils de Marcellus & d'Octavie Sœur d'Auguste. Il m'a paru plus vraisemblable, dit-il, que Marcellus, ce Prince charmant, que les Destins ne firent que montrer à l'Empire Romain, est le Héros dont on honore ici le Berceau.

Malheureusement on fait au P. *Catroux* la même difficulté qu'il a faite au P. *Tournemine*; C'est que la Chronologie s'opose à son explication. Il est constant que *Marcellus* vint au monde deux années avant le Consulat de *Pollion*. Par cela seul il paroît qu'il ne sauroit être le Héros de ce Poëme. Voilà donc nos Jésuites à deux de jeu, comme l'on parle. L'un nous ofre un Enfant deux ans trop tard, l'autre deux ans trop tôt. Cherchons donc ailleurs la Clé de cette Eglogue.

Je m'atendois que l'Abé des *Fontaines* nous tireroit d'embaras, & qu'il nous fourniroit quelque explication nouvelle. Mais j'y ai été trompé. Il se déclare pour le sentiment du P. *Tournemine*, qu'il essaie de racomoder un peu. Après quelques petites réparations faites à cet Edifice ruineux, il nous le done pour fort solide. Il est si sûr de son fait, qu'il n'a pas hésité à débusquer *Pollion* qui avoit paru jusqu'à présent au titre de cette Eglogue, pour y mettre *Dru-sus* en gros caractère.

Pour

Pour mettre son Héros en état de figurer dans cette place, l'Abé *des Fontaines* a emprunté le secours de Mr. *Ribaud de Rochefort* qui en 1736. , publia une Dissertation sur ce sujet , * que le Traducteur adopte entièrement. Ne pouvant pas nier que *Drusus* ne soit né en 716. ces Messieurs essaient de fixer à cette date la naissance de l'Eglogue. Ne pouvant pas disconvenir qu'elle ne soit adressée à Pollion, ils se retranchent à dire qu'on ne sauroit prouver que ce soit à Pollion Consul. Voilà, MONSIEUR, deux Paradoxes également insoutenables, mais que vous me dispenserez, s'il vous plait, de réfuter fort en détail. Je me contenterai de faire là dessus deux Remarques.

La première, c'est que pour soutenir que cette Eglogue ne fut composée que deux années après le Consulat de Pollion, il faut doner la torture à plusieurs endroits de ce petit Poëme. Voyez, je vous prie, le Vers 11. & les suivans ;

Tuque adeo , decus hoc avi , te Consule inibit ;
Pollio , & incipient magni procedere menses.

*Ce sera sous votre Consulat , que ce nouvel âge ,
ces jours heureux comenceront.* Selon ces Messieurs, le Poëte auroit dû dire , *que ces jours*
ben-

* Mém. de Trévoux Juillet 1736. p. 1709.

heureux ont contencé, puis que c'étoit une chose passée. L'Epoque de ces jours heureux, c'est la Pacification de l'Empire, qui, come tout le monde sait, se fit l'an 714. sous le Consulat de Pollion. Comment veut-on que deux années plus tard, le Poëte en parle come d'un Evénement à venir? C'est lui faire prédire le passé. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en 716. date favorite de nos deux Auteurs, il ne falloit plus parler des douceurs & des avantages de la Paix. La Guerre avoit recomencé, & l'Empire étoit menacé de nouveaux malheurs.

La 2. Remarque, c'est que quand on auroit prouvé que *Drusus* est né la même année que l'Eglogue a été composée, on ne seroit pas fort avancé. La date de la naissance ne suffit pas, il faut encore pouvoir fixer au même tems la date de l'Adoption, & c'est ce qui est démenti par l'Histoire. Quand ce Prince nâquit, personne ne pouvoit savoir que la Famille de Tibère dut jamais être élevée à l'Empire. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité, & quand la Famille d'Auguste eut manqué qu'on tourna ses vuës de ce côté-là. C'est la difficulté que ces Messieurs font eux-mêmes au Père *Catrou*. „ Outre „ l'embaras qu'il y a à prendre *Marcellus* „ pour le Héros de ce Poëme, disent-ils, „ on se jette encore dans la nécessité de „ su-

„ supofer qu'Auguste adopta Marcellus naif-
 „ fant. Et si on fait voir que Marcellus
 „ ne fut adopté par Auguste que lors qu'il
 „ époufa Julie, on détruit tout d'un coup
 „ cette explication. Or c'est Plutarque,
 „ sur la fin de la Vie d'Antoine, qui nous
 „ apprend qu'*Auguste fit tout à la fois Mar-*
 „ *cellus son Gendre & son Fils.* „ L'objec-
 tion est précisément la même contre *Dru-*
fus.

Quand Virgile compofa cette Eglogue, Auguste n'avoit point perdu l'efpérance d'avoir des Enfans. Par conféquent il ne fongeoit point à adopter des Princes d'une autre Maifon pour être fes Successeurs. L'Impératrice *Scribonie* étoit actuellement enceinte & lui promettoit un Héritier. Peut-il entrer dans l'efprit que, dans cet état des chofes, nôtre Poëte fe fut avisé de prédire à quelque Prince adopté par Auguste que l'Empire lui étoit réfervé, & que fon Règne feroit marqué par les plus glorieux Evénemens. Reconoitriez vous là, *Monsieur*, le fage, le réfervé Virgile ? Le Cerveau d'un Poëte, capable d'une semblable étourderie, ne feroit pas dans une trop bonne affiète. Dans cette Eglogue expliquée de cette manière, on méconoit également Virgile, & fon Traducteur. On eft surpris que l'*Abbé des Fontaines*, ce Critique fi exact & fi

fé-

févère, ait pû gober un Système si rempli d'absurdités.

Mais où trouver quelque chose de mieux? Où trouver tous les caractères parsemez dans cette Eglogue? Il faut d'abord un Enfant qui soit né sous le Consulat de Pollion, qui soit l'*Enfant des Dieux*, l'*illustre Rejetton de la Race de Jupiter*. Il nous faut un Prince dans qui le *Sang des Dieux* soit mêlé à celui des Héros, à qui dès le Berceau on ait pû promettre l'*Empire de l'Univers*.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Il gouvernera l'Univers pacifié, avec les mêmes Vertus que son Père. On voit assez, par tous ces traits, que le Poëte a voulu célébrer la naissance d'un propre Fils d'Auguste, que nous ne nous trouvons point dans l'Histoire. Comment donc débrouiller cette Enigme?

Je conviens, *Monsieur*, qu'il y a là de quoi intriguer un Interèprete; mais cela ne justifie pas l'Abé *des Fontaines*. Le parti qu'il a embrassé est infoutenable, & c'est ce qu'un Home d'esprit come lui, devoit sentir. S'il n'avoit rien de meilleur à doner là dessus, il n'avoit qu'à suspendre son jugement, & avoüer de bone foi qu'il n'avoit rien trouvé de satisfaisant là dessus. Un NON LIQUET, écrit même en Lettres majuscules, lui auroit fait plus d'honneur que son DRUSUS mis au titre de la Pièce.

Faudra-t-il donc abandonner cette Eglogue après les inutiles tentatives que les plus habiles Interprètes ont faites pour l'entendre? Il faut voir auparavant si l'on ne pourroit point se tourner de quelque autre côté, s'ouvrir quelque nouvelle route pour débrouiller ce Mistère.

Les Comentateurs ont tous crû qu'il faisoit chercher dans l'Histoire Romaine l'explication de cette Eglogue. Peut-être se sont-ils trompés en cela. Je sai bien que quand il s'agit d'expliquer quelque Prédiction, on dit ordinairement qu'il en faut chercher le véritable Comentaire dans l'Evénement. La règle est fort bonne dès qu'il s'agit d'une véritable Prophétie. Mais on ne sauroit mettre dans cette Classe les inspirations d'un Poète qui essaie de prédire l'avenir. Quand je vous demanderois donc, *Monsieur*, de m'acorder que Virgile pourroit bien s'être trompé dans ses prédictions, je ne crois pas que ce fut trop exiger de vous.

Autre erreur des Critiques sur cette Eglogue. Ils ont tous crû que l'Enfant dont il s'agit étoit déjà né quand elle fut composée. J'avoue qu'il y a quelques endroits propres à causer cette méprise. Ces Vers de la fin, par exemple, semblent supposer que cet Enfant a déjà vû la lumière du jour :

Incipe parve Puer, rifu cognoscere Matrem,
Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

„ Aimable Enfant, vôtre Mère, malgré
„ les peines & les dégouts que lui ont
„ causé neuf ou dix Mois d'une ennuieu-
„ se grossesse, est prête à vous caresser
„ par un doux sourire. „ Mais on fait que
dans le Stile prophétique, on regarde come
existant actuellement ce que l'on prédit qui
doit arriver bien-tôt. On trouve dans le
comencement de l'Eglogue une invocation
à *Lucine*, qui ne signifieroit rien si la Mère
avoit déjà acouché,

Tu modo nascenti puero ... Casta fave Lucina.

Chaste Lucine, favorisez cet Enfant qui va bien-tôt naitre. A quoi bon s'adresser ainsi à la Déesse qu'on croïoit présider à l'enfantement, si la Mère l'avoit déjà mis au monde ?

Avec ces supositions, nous nous mettrons peu à peu dans la véritable situation où étoit Virgile quand il composa son Eglogue. Sur la fin du Consulat de Pollion la Paix générale venoit d'être conclue à *Brindes*. L'Impératrice *Scribonie* étoit dans le 9^{me}. Mois de sa grossesse, ou dans le dixième, suivant la manière des Anciens qui comptoient par Mois Lunaires. Le Poète dans

dans cet état des choses ; publie son Eglogue. Il comence par y promettre un Héritier à l'Empire. Ce n'est pas que l'événement ne fut douteux & équivoque. Mais en habile Home, qui vouloit faire sa Cour, il faloit tabler là dessus. Un Poète en semblable cas, ne peut pas se dispenser de flatter les espérances du Souverain ; il doit lui promettre ce que tout le monde voit qu'il desire ardemment. Après avoir fait naître ce Prince, il faloit encore en faire un Héros, & laisser espérer à ses Sujets mille douceurs sous son Règne. Mais qu'arriva-t'il ? L'événement démentit toutes ces belles prédictions. Ces magnifiques promesses tombèrent en quenouille.

La Signora mit au Monde une Fille.

C'est la fameuse *Julie*, qui nâquit précisément à cette date, sur la fin de 714. ou au commencement de 715. selon *Dion*. Ce premier *qui pro quo* est la véritable cause de toutes les meprises de ceux qui dans la suite ont voulu expliquer cette Eglogue. On a voulu y trouver quelque objet réel, & par l'événement ce jeune Héros anoncé si pompeusement est devenu un Etre imaginaire. Ce sont donc de belles fictions & rien de plus.

Voilà, *Monsieur*, la Clé ingénieuse que

nous a fournie un de nos Bibliotécaires, qui est un Savant dont l'Esprit est également juste & pénétrant. J'aurois bien voulu pouvoir l'engager à comuniquer lui même au Public la découverte. Il l'auroit mise dans un tout autre jour que je n'ai sù le faire. Mais il est d'une modestie si outrée que ses productions demeurent ensevelies dans les Porte feuilles. Il a falu se contenter de le mettre sur la matiere, & de tirer de lui ce que j'ai pû dans une simple Conversation. S'il y a quelque chose qui vous paroisse ne pas bien quadrer dans son Sისტème, prenez vous en à moi, qui aparemment ne l'aurai pas bien rendu.

C'est présentement à vous, *Monsieur*, à prononcer sur cette ouverture. Sans vouloir prévenir vôtre jugement, il me semble que l'on peut dire que si la Naissance de *Julie* fut un événement malheureux pour l'Empire, & pour les belles Prophéties de Virgile, cela n'empêche pas qu'elle ne fasse un dénouement fort heureux, & propre à faire beaucoup d'honneur à celui qui l'a trouvé.

Je prévois qu'on fera une difficulté à quoi il faut tâcher de parer. *Julie* dira-t-on, venant au Monde si mal à propos
pour

pour l'honneur du Poëte , & jettant un ridicule assez marqué sur cet Horoscope prématuré , il semble qu'on auroit dû supprimer cette Eglogue. Il me semble qu'il est aisé de répondre. On a trouvé à propos de la conserver, nonobstant le peu de justesse des prédictions , a cause de la beauté de la Poësie. D'ailleurs dès que cette Pièce fut composée , il s'en répandit une infinité de Copies dans Rome , & il auroit été impossible de les retirer. Je suis &c.

GENEVE le 1. Février 1744.





I D E' E

De la Conscience.

IL est chez les Mortels un Maître intérieur,
Qui parle à notre Intelligence ;
Seul inflexible Directeur,
Quand l'Homme l'écoute en silence.
Nul ne peut éluder la force & l'évidence,
Des Loix qu'il grave en notre Cœur-
Le Chrétien, le Gentil, respecte sa puissance ;
Et pour aquerir le Bonheur,
Ils sentent quelle est l'influence,
De ce fidèle Conducteur.
Cet Oracle sacré s'explique avec candeur.
Heureux, qui met en lui toute sa Confiance,
Et qui sur le Monde enchanteur
Sait lui donner la préférence !
Il nous montre la-différence,
De la Vérité, de l'Erreur,
Et du Crime, & de l'Innocence.
Il confond les discours d'un lâche Séducteur,
Dont la criminelle indulgence,
Veut immoler la Conscience,
A la fortune, au faux honneur.
Loin le perfide Adulateur,
Qui sur nos défauts qu'il encense
Ose mettre un voile trompeur.
Ha ! que l'Homme au milieu d'une extrême ignorance,
Jouët le plus souvent d'une fausse lueur,
Et trop enclin à la licence,
A besoin de la vigilance
D'un sage & sévère Censeur,

Qui pèse tout à la balance!

Au Roi come au Berger il offre le Miroir;
Et chacun tel qu'il est, sans ombre, peut s'y voir.

Il est du Créateur l'Interprète fidèle;

Et de la Raison qui chancelle,

Sa lumière éclaire les pas.

Heureux le Mortel ici bas

Qui le suit quand sa Voix l'appelle!

La première des Loix est la Loix Naturelle.

De Socrate jadis elle fut le flambeau;

Et du Cruel Néron le Juge & le Bourreau.

Sous son Empire heureux, l'Innocence est tranquille;

Dans le Cœur du Méchant, elle a même un azile;

L'Homme le moins soumis aux règles du Devoir,

D'une invisible main respecte le pouvoir.

Aux Mortels cette Loi comande en Souveraine;

A pratiquer le bien, sa force nous entraîne:

Contre les passions elle est un sûr rempart.

Ce dictamen n'est point l'ouvrage du hazard.

L'implacable Ennemi du mensonge & du vice

Auroit-il pour Auteur un aveugle Caprice?

Par les Lieux, par les Temps, il n'est point limité.

Pour base & pour soutien il a l'Eternité.

Qui veut de cette Loi conoitre la naissance,

N'en peut trouver qu'en Dieu l'origine & l'essence.

A cette Sainte Loi lui même a mis son sceau:

De ce vaste Océan le plus foible Ruissseau,

Peut éteindre la soif de nôtre Ame altérée.

Heureux, si nôtre Cœur ne lui ferme l'entrée,

Et si cet aliment qui nourrit la Raison

Infecté par l'Erreur ne se tourne en poison!

Grand Dieu! Si nos Devoirs sont couverts de nuages

Des foles Passions quels seront les ravages?

Quelle règle aurons nous pour diriger nos Mœurs?

Qui pourra des Tirans réprimer les fureurs?

Oui! le frein le plus salutaire,

Que l'on puisse oposer à la Force, à l'Erreur,

Est la Crainte d'un Dieu vengeur.

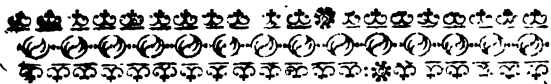
152 JOURNAL HELVETIQUE

Cette insurmontable terreur
Plus que le joug des Loix à l'Homme est nécessaire.
Si l'on n'opose au Vice un frein si redouté
Que devient la société ?
L'Artifice, & l'Iniquité
Ravageront la Terre entière.
Sans respecter des Rois la juste Autorité,
Le Crime franchira cette foible barrière,
Se déroband à la lumière,
Il frappera ses Coups avec impunité ;
Et l'humble Vertu prisonnière,
Gémira dans l'obscurité.
Mais que peut craindre l'Innocence
Si l'Eternel est sa défense ?
Qui peut se cacher à ses Yeux,
Et de ses forfaits odieux,
Lui dérober la conoissance ?
Sa droite, des Méchans confondra l'insolence.
Pour se soustraire à sa Vengeance,
En vain de la Terre & des Cieux
Imploreroient-ils l'assistance.
Dans ce terrible Jour, inflexible à leurs vœux,
Dieu prononcera leur sentence;
Et ce Juge irrité fera fondre sur eux
Les Traits justes, mais rigoureux
Reservés à l'impénitence.
Mais quoi donc ! N'est-il point de borne à leur soufrance ?
Ha ! laisse moi fléchir aux pleurs des Malheureux,
Moderant leur suplice honteux,
Seigneur, laisse agir ta Clémence.
Helas ! le Mortel qui t'offense,
Si tu lui défens ta présence,
Qu'est-il pour lui de plus affreux !

Genève le 23. Fev. 1744.

J. B. T.

RE-



R E P O N S E

A un Echantillon de Métaphisique sur la divisibilité de la Matière à l'infini, inséré dans le Journal Helvétique de Septembre 1743. p. 316.

LA lecture que j'ai fait dans vôtre Journal du Mois de Septembre dernier, d'un Echantillon de Métaphisique sur la divisibilité de la Matière à l'infini, & qui m'a surpris par sa singularité, m'a déterminé à y répondre.

J'aurois crû que l'Auteur de cette Brochure, étant Mathématicien, ne se seroit pas arrêté à des Idées vagues, qui sont très souvent des occasions de méprise. Pour entrer en matière, j'observe en général,

1°. Que la Question de la divisibilité de la Matière à l'infini se réduit à savoir, si on peut assigner quelque portion de Matière, ou quelque partie qui ne soit plus divisible, & qui soit absolument sans parties. On répond, en niant; Car on démontre géométriquement, qu'il implique contradiction qu'il y ait des Atomes, c'est à dire, des parties qui ne puissent plus être divisées en d'autres plus petites parties.

2°. L'idée de l'unité est relative & non pas absolue.

3°. L'essence de la substance étendue, est, d'avoir son existence à part, séparée ou distincte de celle de toute autre chose, en sorte que son existence n'est celle d'aucune autre chose que ce soit.

4°. Il faut consulter l'Entendement plutôt que les Sens & l'Imagination, pour se former une juste Idée de la divisibilité de la Matière à l'infini, autant que les bornes de nôtre Esprit, peuvent nous le permettre.

5°. La divisibilité de la Matière à l'infini, tombe en quelque façon sous les Sens, du moins jusques à un certain point: Par exemple, Un grain de poudre à Canon, jetté au fond d'une Bouteille, qui en pourroit contenir 100000. & enflammé par le moïen d'un Miroir ardent, remplira de fumée tout le vuide de la Bouteille. De plus, Huit Grains d'Or, suffisent pour dorer une Once d'Argent, dont on tirera ou qu'on réduira en un Fil ou Filage aussi mince qu'un Cheveu, & toute la surface de ce Fil sera dorée. Et come un tel Fil fait avec un Grain d'Argent, a 27. pieds de longueur, il s'ensuit que d'une Once, qui contient 480. Grains, on tirera un Fil de 12960. pieds d'étendue: Et comme 8. Grains d'Or,

d'Or, en dorent toute la surface, il résulte qu'avec une Once d'or, qui contient 60. fois 8 grains, on doreroit un Fil d'argent, de l'étendue de 777600. pieds, c'est à dire, qui s'étendrait à plus de Cinquante lieues.

6°. Toutes les Objections qu'on peut faire sur la divisibilité de la Matière à l'infini, ne sauroient déroger, ni donner atteinte à la certitude de nos Connoissances la dessus. Par exemple quelles Objections n'a t'on pas fait sur le Mouvement, dont on n'a cependant point douté de la réalité?

Arrêtons nous un moment en particulier sur l'Objection en question, & sur les preuves qui l'établissent: Je vais les rapporter.

On suppose que toute Matière est divisible à l'infini, & que chacune de ses parties est indépendante des autres. Je vais prouver que ces deux propriétés sont incompatibles. En effet, il suit de la première, qu'une partie de Corps, est Corps, sans que l'on puisse jamais parvenir à aucune étendue parfaitement simple. Donc il y a nécessairement, & par la nature même du Corps, une par tout exigence de pluralité: Ainsi on ne peut pas dire de tous les Corps qu'ils soient isolés en puissance, c'est-à-dire, qu'ils puissent n'être touchés par quels autres Corps que ce soit. Il suit de la seconde, que tout Corps

est isolé en puissance; Mais il implique contradiction que tout Corps soit isolé en puissance, & qu'il y ait néanmoins quelques Corps qui ne le soient pas. Il implique donc contradiction, que le Corps soit divisible à l'infini, & qu'en même tems il soit composé de parties toutes indépendantes les unes des autres. Ce qu'il falloit démontrer.

Ce Narté que je viens de faire, peut suffire, pour faire voir que l'Objection se détruit d'elle même, & qu'elle n'a d'existence & de réalité que dans l'imagination de son Auteur: Car où est la contradiction dans ce Raisonnement? Tout Corps, est composé d'une infinité de parties jointes ensemble, qui peuvent exister séparément, & devenir elles mêmes de petits Corps.

Je finirai par l'examen d'une Objection que j'ai lû dans votre Journal d'Octobre dernier, page 340. ou plutôt des Arguments allégués pour nier la divisibilité de la Matière à l'infini, par l'Auteur d'un Système Nouveau sur la Nature des Etres spirituels, dans une Lettre qu'il écrit à M. à Amsterdam.

Tout Etre fini a son terme; La divisibilité de toute portion de Matière finie a donc le sien, & par conséquent en divisant un Etre, il y a enfin des particules qui ne sauroient être divisées d'avantage; Il est évident d'ailleurs,
que

que l'Infini réel ne sauroit être contenu dans un Fini réel.

Je répons 1°. Que je n'envisage pas la divisibilité de la Matière à l'infini, dans le même sens que je considère un Etre comme fini.

2°. Nous sommes obligés de convenir de certaines Vérités que nous ne concevons point, à cause des bornes de nôtre Esprit. Par exemple, depuis mes pieds en haut, il y a un Espace infini: Il y en a aussi un, depuis ma tête, en haut, & de ces deux infinis l'un est plus grand que l'autre.

3°. Un pied Cube est terminé par ses six faces, d'un pied carré chacune; cependant il n'en est pas moins vrai, qu'il peut se diviser en deux moitiés, & chacune d'elles en deux autres, & ainsi de suite à l'infini.

4°. Si on décrit Trois Cercles concentriques, c'est-à-dire, qui aient le même centre, dans la supposition des Atomes, ou qu'il y a des particules de Matière absolument indivisibles; il est certain que la circonférence du Cercle extérieur, en contiendra un plus grand nombre que les Cercles intérieurs, & le Cercle moïen aura plus d'Atomes que le petit Cercle. Or maintenant, si de tous les Atomes de la circonférence du plus grand

grand Cercle, on tire des Raïons au Centre, ils traverseront les plans des Cercles intérieurs, & couperont la circonférence de chaque Cercle intérieur en autant d'Atomes que l'extérieur: Mais on a supposé que la circonférence contenoit un plus grand nombre d'Atomes; donc cette supposition est fausse, & par conséquent, il implique contradiction qu'il y ait des Atomes.

LAUSANNE le D. L. VULLYAMOS
15. Février 1744.



LET T R E

*Sur les Bals, A Mr. L. de B** L. B.*

A quoi pensés vous, *Monsieur*, de me prendre pour votre Directeur, & de demander mon avis sur une chose que vous pouvés décider mieux que moi? La plûpart des difficultés qui concernent les Mœurs se résolvent assés aisément, & n'ont pas besoin d'une longue discussion. Nous avons chez nous un Casuiste qui ne nous trompe jamais; c'est la *Conscience*. Nous n'avons qu'à l'écouter attentivement & dans le calme des
Pas-

Passions, les plus grandes difficultés se dissipent à sa lumière, & tous nos doutes seront bien-tôt éclaircis.

La Question que vous me proposés est toute simple. Les Bals doivent-ils être permis ou non? Ici il faut prendre garde de ne rien outrer, & de ne pas prendre l'affirmative ou la négative par humeur ou par caprice. Il n'est pas permis de ne consulter que son goût, & de le donner pour une règle certaine & incontestable. Pour ne pas vous tromper, & pour ne pas me tromper moi même, je vous rapporterai ce qui fut dit sur ce sujet, chés Mr. C. dont vous conoissés l'Esprit & les Lumières. Après cela, je le répète, consultez vôtre Raison & vôtre Conscience, & tenés vous en à leur décision.

On sortoit d'un Bal où les Dames avoient parû avec tous les Ornemens que fournit le Luxe, & tous les avantages que donne la Beauté: Mr. P. qui en venoit, l'Esprit rempli de ce qu'il y avoit vû & entendu. s'entretenant avec quelques Amis de la magnificence de ce spectacle, ne pût s'empêcher de condamner hautement la mauvaise humeur de ces Casuistes sévères qui l'ont défendu come dangereux. Dans le fond, *s'écria-t-il*, dequoit s'agit-il? D'un Exercice innocent & même utile, qui lie entre-
eux

eux des Persones de différent Sexe, qui les dérobe à l'ennui, au Jeu, peut-être même a des Passions criminelles. Il s'agit d'un Exercice propre à polir l'Esprit, & à doner des graces au Corps. La définition qu'on donne du Bal, nous apprend en quoi il consiste, & cette définition seule fait son Apologie. Le *Bal*, dit Richelet, *est une Assemblée de Persones de l'un & de l'autre Sexe, qui dansent, au son du Violon, toutes sortes de Danses & de Courantes.* Selon cette définition on ne sauroit interdire le Bal, sans defendre la Danse, & sans briser les Basses & les Violons. Pour moi, ajouta t'il tout de suite, j'apelle de cette Sentence. La Danse n'a jamais été condannée que par des Esprits chagrins & atrabilaires. Les Lacédémoniens, ce Peuple si ennemi de la mollesse & du luxe, étoient grands partisans de la Danse, & regardoient cet Exercice comme très utile. *Socrate* même, oui le Divin *Socrate*, aprit à danser dans un âge assés avancé, & come quelqu'un le railloit sur cela, il fit si bien l'Eloge de la Danse, que le Railleur lui même résolut d'apprendre à danser. Si vous voulés, poursuivit-il, une Autorité plus respectable, je vous citerai l'exemple du Roi & Prophète *DAVID*. Chacun sait qu'il dansoit au son des Instrumens, & qu'il ne trouva pas de meilleur

leur moïen pour calmer le trouble & les fureurs de SAUL, que de joïer de la Harpe. En vérité il faut être bien insensible aux douceurs & aux charmes de l'harmonie pour blâmer le Bal & la Danse. Quoi! Nous interdira-t on ce qui doit être considéré come l'Ecole du bon goût & de la politesse; ce qui occasionne souvent d'heureux Mariages, & ce qui est, en quelque sorte, le caractère d'une Ville où règnent la paix l'abondance & les beaux Arts? Je vai peut-être trop loin, reprit Mr. P. mais je ne saurois souffrir que des Gens ineptes, condamnent ce qu'ils ne connoissent point. Hé quoi, les Homes n'ont ils donc plus besoin de délassement & de récréation? Serons nous toujourns enfoncés dans la poussière d'un Comptoir ou d'un Cabinet? L'Exercice du Corps est il moins important, moins nécessaire que celui de l'Esprit? N'est il plus vrai que l'extérieur est le Passeport le plus sûr, & la plus excellente Lettre de recomandation? Dans le fond nous avons plus intérêt à jouir du Monde qu'à le bien conoitre; mais est-ce dans les Livres où l'on peut & où l'on doit l'étudier, eux qui ne sont remplis, du moins la plûpart, que des préjugés & des fantaisies des Homes, & que l'on a nommé à juste titre, un vaste Recueil d'Erreurs &

de Sotifes? Auffi dans les Voïages, que recommande-t'on aux jeunes Gens? Sera ce de visiter les Bibliothèques? Cela est bon tout au plus pour quelques Curieux avides d'Antiquités Literaires. Sera-ce de voir & de fréquenter les Savans, ces Gens dont l'air est si hétéroclite; dont l'abord est si froid, & dont la conversation est si pesante? Rien de tout cela. On laisse volontiers ces sortes de Gens goûter en paix, le délicieux plaisir de résoudre un Problème, ou donner la torture à leur Esprit sur une étimologie. Ce que l'Etranger cherche avec empressement, c'est une Conversation légère & badine; ce qu'il ne se lasse point d'admirer, c'est une Assemblée de Dames, où les plaisirs se présentent en foule, où la Danse, cet exercice si utile, se tourne en Amusement. Na t'il pas raison de se plaire dans un lieu si agréable? Les Dames y paroissent dans tout leur éclat, il semble qu'elles veuillent y disputer, à l'envi, l'Empire de la Beauté. Quelqu'un a dit qu'il ne voïoit rien de plus magnifique, rien qui méritât mieux nôtre attention & nos regards qu'un Ciel bien étoilé. Pour moi je ne vai pas chercher si loin les Etoiles. Je trouve sur la Terre des Astres qui valent bien ceux du Ciel, & je ne vois rien de plus beau qu'un Cercle de belles Femmes. Enfin que l'on

mé-

médise tant que l'on voudra de la Danse & du Bal, je dirai à cet égard ce que le Père du *Cerceau*, disoit du Monde en général.

Le Monde a de fort grands défauts,
 Il est méchant, léger & faux,
 Il trompe, il séduit, il abuse;
 Il est Auteur de mille maux.
 Mais tel qu'il est, il nous amuse.

Mr. P. se tût ensuite, & come chacun gardoit le silence, il s'adressa à Mr. R** qui étoit à ses côtés, & qu'il conoissoit pour un Home d'un Esprit juste & d'un très grand Sens. Oserois-je, *Monsieur*, lui dit-il, vous demander quel est vôtre sentiment sur cette Matière? Penseriés vous autrement que moi, & aurois-je le malheur de manquer vôtre approbation? Puis que vous me forcés à parler, repliqua Mr. R. je ne tairai point ce que je pense; & je comencerais par vous dire ingénûment, qu'on ne sauroit mieux plaider une mauvaise Cause que vous l'avez fait. S'il ne falloit que de l'Esprit pour gagner nôtre suffrage, vous seriés sûr de l'obtenir; mais come le Poste que j'occupe, & la Profession que vous avez embrassée nous engagent à examiner cette Question, du côté de l'influence quelle a sur les Mœurs & sur la Prospérité de l'Etat, vous me permettrés de n'être pas tout à fait de vô-

tre avis. Je ne vous citerai pas les Jurisconsultes ; vous les connoissés : Je ne vous citerai pas non plus les Pères, qui ont si fort frondé le Bal & la Danse ; leur Autorité vous seroit suspecte. Je conçois en éfet qu'ils ne sauroient être pris ici en témoignage : La plûpart de leurs Décisions, sont , ou fausses , ou obscures , ou hyperboliques. Des Persones élevées dans la Retraite , & qui donent dans une Dévotion outrée, conoissent moins le Monde, & ce qui est propre à faire fleurir la Societé, qu'un Home qui n'a jamais voïagé, ne conoit l'Amérique, & le génie & les Mœurs de ses Habitans. Je me bornerai donc à ce que nous dictent sur ce Sujet la Raison & l'Evangile , & je tâcherai de m'expliquer en peu de mots ; sur tout j'observerai de ne rien outrer ; quand on défend aux Homes ce que la Raison permet, il ne leur arrive que trop de faire ce que la Loi défend. J'avouë que dans une situation heureuse & tranquile, on peut se permettre & se procurer même des plaisirs qui étoient sévèrement défendus aux premiers Chrétiens, dans l'état de souffrance & de persecution où ils se trouvoient. Ainsi je ne voudrois point que l'on prit pour règle de nos Mœurs, celle des anciens Fidéles j'avouë encore que si l'on pouvoit fixer des bornes aux plaisirs du Bal & de
la

la Danse, je ne verrois pas de grands inconveniens à les tolerer. Mais je ne sai où poser ces limites. Si je les place trop loin, je done lieu à l'abus; & si je les place trop près, on dira que mon Ordonnance défend dans la pratique ce qu'elle permet dans la théorie & la spéculation. Qui ne fait d'ailleurs jusqu'où va la licence des Homes, & qu'à moins que la Loi ne soit expresse, claire & positive, ils ne se font aucune peine de la violer? Le Plaisir est un séducteur si dangereux que non seulement il change le nom des choses, mais qu'il en change même la notion & les idées. Par exemple, je voudrois que l'on permit une Danse faite sans bruit, sans éclat, & sans apareil. Mais coment la distinguer, de ces Assemblées bruiantes & tumultueuses poussées fort avant dans la nuit, que l'on nomme *Bals*. Fixera-t'on le nombre des Instrumens & des Danseurs? Prescrira-t'on l'heure où l'on doit se retirer? Mais qui ne voit que cela est très difficile pour ne pas dire presque impossible? Je ne serois pas fâché de voir de jeunes Gens danser ensemble, pourvû que le Luxe & la Volupté ne s'introduisissent point dans la Sale du Bal. La Danse peut être permise à un certain âge, où un un peu de folie ne fied pas mal; mais je crains l'apas des Plaisirs: Dans ces sortes d'Assemblées

l'Ame est ouverte à leur séduction ; & ils se glissent par les yeux & par les oreilles. Croiés vous, je vous prie, Monsieur, qu'un jeune Home, qui a reçu dans son cœur l'impression du Vice soit bien propre à recevoir celle de la Vertu ? Croiés vous, qu'un jeune Home, qui a l'Esprit rempli de ce qui l'a le plus frappé dans un Bal, soit bien disposé à entendre une Leçon de Droit, ou de Philosophie ? La Danse, je n'en disconviens point, peut servir à former le Corps ; mais j'aime mieux éclairer l'Esprit & perfectionner la Raison. Je suis persuadé que *Socrate*, que vous avés cité, seroit de mon avis & je suis convaincu que cet Apologiste de la Danse seroit bien décontenancé dans un Bal réglé. A l'égard des *Lacedémoniens*, que vous cités aussi, nous ne les imitons guères dans leur frugalité, & dans leur éloignement pour le Luxe. Leur Danse étoit toute martiale : Elle avoit uniquement pour objet de doner au Corps de la souplesse, de la force & de la vigueur ; c'étoit une sorte d'exercice militaire, & elle n'avoit certainement rien de mol ni d'efféminé. En éfet, on étoit à *Sparte* si éloigné de la mollesse qu'inspire une symphonie trop douce & trop agréable, qu'un Jouéur d'Instrumens aiant ajouté une Corde à la Viole dont on avoit coutume de se

se servir, pour en rendre le son plus harmonieux; fut condamné à l'Amande, & son Violon fut rompu.

Quelqu'un a dit que la bone grace est au Corps ce que la délicatesse est à l'Esprit; mais cette bone grace ne doit pas être achetée au prix de la Bienfiance & des Mœurs. Le Bal peut être toleré dans un Roïaume où il faut ocuper par quelque chose l'oïsveté des Courtisans & des Petits Maitres. Mais il est peut-être dangereux de le permettre dans une République où l'imitation est dangereuse, quand elle n'est pas tournée du côté de la Vertu; & où chaque Citoïen ne doit avoir pour objet que le progrès de la Religion, des Sciences & des Arts. A examiner les choses phisiquement, il est assés indifférent que l'on marche à droit ou à gauche, en ligne directe ou oblique; mais à les examiner moralement, tout ce qui est capable d'exciter chez nous des desirs & des sentimens illicites, ne doit pas être permis, & c'est ce qui arrive ordinairement dans la Danse. La Volupté s'y peint dans les mouvemens du Corps; les Passions s'y caractérisent; c'est une sorte de langage qui va droit au Cœur, & que malheureusement on n'est que trop porté à entendre. C'est ainsi que

noncer un seul mot exprimoient les diverses Passions de l'Âme, par leurs gestes & leurs mouvemens. On peut juger de nôtre Esprit & de nos Talens, par nos Discours & par nos Ouvrages, mais on ne doit juger de nôtre Caractère que par nos Mœurs & nôtre Conduite.

La Musique dont le Roi DAVID faisoit usage, exprimoit les saints transports d'un Prophète rempli de l'Esprit Divin. Mais nos Chansons, que sont elles ? Des Odes Anacréontiques où l'on célèbre l'Amour & la Volupté.

Je ne saurois garder le silence sur un fait que l'Écriture expose ; c'est que ce fut à une Assemblée de Danse qu'*Hérode* promit à *Hérodiade* la Tête de St. JEAN BAPTISTE : Ce fut au milieu de cette Fête que l'on comit cette cruelle injustice. Le Plaisir est une espèce d'yvresse, qui ne nous permet de consulter ni les Bienéances, ni la Raison, ni l'Équité.

Je ne sai si *Cicéron*, qui ne faisoit confister l'honêteté que dans ce qui est juste, auroit approuvé le Bal & la Danse, mais je fais bien que les anciens Romains mettoient les Danseurs & les Musiciens au même rang que les Pantomimes, les Baladins & les Gladiateurs. Je suis surpris, *Monsieur*, que pour autoriser la Danse, vous n'aïés point

point parlé des Danfes de quelques Peuples sauvages , mais elles vous ont paru fans doute trop fimples & trop groffières. Ne craignés vous point qu'à leur tour ils ne trouvaffent nos Danfes trop lascives & trop indécentes? La Danfe de nos Bergers eft bien plus naturelle & moins dangereufe ; elle représente en éfet affés bien les douceurs & l'innocence de la Vie champêtre. Si nos Bals étoient de ce caractère, je ferois bien éloigné de les condamner; car enfin, *Monsieur*, il ne faut pas confondre le Bal avec la Danfe: Je ne nie point que celle-ci ne puiffe donner au Corps des graces & de l'élégance ; mais je crois qu'on peut la permettre & défendre le Bal. Il a été prohibé à *Berne* & dans d'autres Etats bien policés. Un préjugé bien tort contre lui, c'est que le Comte de *Buffi*, qui connoiffoit bien le Monde & le Cœur de l'Home, & dont le témoignage fur cette matière ne fauroit être fufpect; penfe fur le Bal come plusieurs Magiftrats & Jurifconfultes. Vous trouverez fon fentiment fur ce fujet dans une de fes Lettres, & je vous invite à la lire.

Je n'ai plus que quelques mots à dire & je finis. Je ne penfe pas que les Amateurs éclairés du Bal & de la Mufique veuillent juftifier la licence du Théâtre Anglois, ni
les

les infames nudités que l'on voïoit sur l'Amphithéâtre de Rome Mais je crains que l'on ne vienne à fermer les yeux sur les Masques & sur les Déguisemens, anciens reste du Paganisme. Le Masque donc de la hardiesse ; telle déclaration que l'on n'auroit pas osé faire de bouche est bien reçue sous *l'incognito*. Nôtre Langue est plus chaste que nôtre Cœur. Lors que j'étois plus jeune & que mon Ame s'ouvroit aux passions, j'ai vû une Déclaration faite sous le Masque, noüer une Intrigue où l'on ne s'en tenoit pas aux termes du Roman.

Dans le vice une fois il suffit qu'on débûte.
Une chute toujours attire une autre chute.

Despreaux.

Je ne dirai pas come *Tertullien*, que le Diable a inventé le Cothurne & le Brodequin, pour doner un démenti à J. C., qui a dit que, *Nul ne pouvoit ajouter une coudée à sa Stature*. Mais je dirai come tous les Gens sages, que le Bal & la Danse nourrissent la Volupté & entretiennent le Luxe. Chacun à l'envi les uns des autres veut se parer magnifiquement ; la dépense s'augmente, le tems se perd, & l'on néglige ses Etudes & ses Affaires. C'est à quoi les Magistrats, & les Chefs de Famille ne sauroient faire trop d'attention. C'est
aux

aux Pères de la Patrie à veiller sur les abus qui s'y introduisent. Mais pour les corriger, il ne faut pas attendre que le Mal soit plus fort que le Remède. Quand les abus sont parvenus à un certain point, c'est un Torrent qui entraîne tout, & que rien ne peut arrêter. Il en est peut-être de ceci come de l'Amour, ajouta Mr. R. en souriant & en regardant Mr. P. Vous savés qu'on ne se défie point de lui dans les comencemens ; il paroît sous la figure d'un Enfant ; Hé ! quel mal peut-il faire ? Mais laissez lui prendre des forces, il triomphera de vous, en vous caressant, & vous n'aurez pas le pouvoir de lui résister.

Le Bal peut être regardé come une Branche considerable du Luxe ; coupons la sans hésiter ; & quelque beau que nous paroisse cet Arbre, faisons nos efforts pour l'arracher. Si nous avons le bonheur de réussir, les Gens riches nous auront obligation d'avoir comblé le précipice qui étoit sous leurs pas, & qui auroit pû contribuer à leur ruine ; les Gens d'un Bien médiocre nous remercieront d'avoir éloigné de leurs yeux un exemple si contagieux. C'est ainsi que nous travaillerons, en bons Citoïens, pour nous & pour nôtre Postérité. Mais pour n'être pas frustrés de nôtre atente, ne faisons pas un Arrêt qui ne soit qu'un vain épou-

épouvantail, & qui ne dure qu'un matin. Faisons une Loi ferme & inviolable. Que ce soit un frein respectable, & une barrière, que la Volupté secourüe du Crédit & de l'Autorité n'ose pas même approcher.

Mr. P. se préparoit à repliquer, mais come il ouvroit la bouche, il entra plusieurs personnes; la Conversation fut interrompue, & roula, come il arrive d'ordinaire, sur un autre sujet.

Voilà, *Monsieur*, tout ce que je puis vous dire sur cette Matière, & peut être aussi tout ce que vous en souhaitez. Un Esprit aussi éclairé & aussi pénétrant que le vôtre va bien loin, de lui même; il n'y a qu'à le mettre sur les voies, & il a peu besoin de guide. Je suis persuadé que vous avés pensé vous même la plupart des choses que je viens de dire. Vous ne m'avés interrogé que pour me faire parler, & j'aurois mieux fait de me taire, pour vous punir de me tendre un piège. C'est-ce qui s'appelle donner les Violons à ses dépens. Que nous importe en éfet du Bal & de la Danse, à nous qui ne dansons point? Et quel intérêt y ai-je, moi qui n'ai inspection, ni sur les Mœurs, ni sur la conduite de personne? Il y a des Gens qui se plaisent à faire de fausses dépenses, pour divertir les
au-

autres. Hé bien ; leur Avarice perd ce que gagne leur Vanité. Dans le fond nous ne sommes pas moins liés aux Hommes par leurs défauts & leurs sottises, que par leurs Vertus. Nous avons fort dégénéré, dites vous, de la simplicité & de la modestie de nos Ancêtres. Tant pis pour nous ; mais il n'y a rien là qui doive vous surprendre. La Mode est un Tiran qui ne se fait que trop obéir. Les Jardiniers entent de bons fruits sur des sauvageons ; il arrive tout le contraire dans le Monde : On ente souvent des usages défectueux, des habitudes dangereuses, des Mœurs corrompues, sur un excellent naturel. Après tout, quand on parle du vieux tems, on se plait trop à lui doner la préférence, sur celui-ci ; l'Eloge de l'un est une Satire de l'autre ; & il y a beaucoup à rabatre. Les Hommes de tous les Siècles se ressemblent extrêmement. La prétendue simplicité de nos Aïeux n'étoit peut-être qu'une grossière ignorance des comodités de la Vie. Pourquoi honorer du beau nom de Vertu, ce qui étoit peut-être un Vice ; ce qui étoit peut-être une suite nécessaire de l'état d'indigence & de misère où se trouvoient nos pauvres Aïeux ?

Nous ne sommes plus au tems où les Hommes ne se nourrissoient que de Glan,
où

où leurs Palais n'étoient que de simples Cabanes, couvertes de chaume, & où ils n'avoient pour Miroir que le cristal des Fontaines.

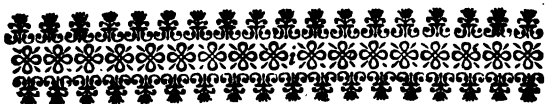
Leurs toits étoient d'épais feuillages,
L'ombre des Saules leurs lambris ;
Les Temples étoient des bocages,
Les Autels des gazons fleuris.

Gresset.

Les beaux Arts ont amené l'abondance & le luxe. Dès lors le Bal & les Sérénades ont succédé aux Danses & aux Chançons champêtres. *Euripide* & *Térence* chés les Anciens ; *Racine* & *Molière* chez les Modernes, ont fait aimer le Spectacle & la Comédie. Le goût s'est perfectionné peu à peu ; peut être aussi s'est il corrompu. Je ne décide point. L'abus est bien près des plaisirs les plus légitimes. Telle est la destinée des choses humaines : Lors qu'elles sont parvenues à un certain point, elles dégénèrent presque certainement.

Personne, *Monsieur*, ne le fait mieux que vous : Vous qui aimés à remonter jusqu'à l'origine des choses, & à la vaste Erudition duquel rien n'échape. Aussi en écrivant tout ceci, je souriois en moi même du rôle que vous m'avez donné à jouer ; vous avez voulu que je vous endoctrinasse ; moi qui serois trop heureux d'être vôtre Disciple & de profiter de vos connoissances & de vos leçons. Je suis avec la plus parfaite considération. &c.

Genève ce 20. Janvier 1744.



LETTRE

Sur quelques Livres rares ; adressée à Monsieur ENGEL, célèbre Bibliotécaire de BERNE.

MONSIEUR,

Vous conoissez fort bien les Livres curieux qui doivent entrer dans une Bibliotèque un peu assortie. On peut en juger par la Collection que vous aviez faite précédemment, & dont vous avez publié depuis peu un Catalogue raisonné. Je ne saurois donc mieux m'adresser qu'à vous pour avoir un entretien sur quelques Livres de ce genre.

Je sai que vous avez lû & relû un Ouvrage, qui parût en Allemagne, il y a environ dix ans, qui indique aux Curieux un grand nombre de Livres peu connus, & qu'ils doivent tacher d'aquérir quand ils pourront en trouver l'ocasion? En voici le titre, *Augusti Beyeri Memoriae Historico-Criticæ Librorum rariorum*, Lipsiæ 1734. in 8vo. Trouvez bon que ma Lettre roule aujourd'hui sur deux ou trois de ces Livres
rars

rare que nous fait conoitre cet Auteur. C'est là un sujet qui doit être de vôtre goût.

La Préface raporte déjà quelques Livres, qui quoi qu'imprimez il n'y a pas long tems, doivent être mis dans la Classe des plus rares. On nous cite pour exemple celui-ci, *Les Amours pastorales de Daphnis & de Chloé, avec figures, gravées par Audrand, peintes par PHILIPPE, Duc d'Orleans; Edition Originale, Paris 1718. in 12.* Come on ne trouve que la seule indication de ce Livre, je vai comencer par vous en dire quelque chose. Il est entré depuis peu dans nôtre Bibliothèque publique. Nous le devons à Mr. Arlaud, célèbre Peintre de nôtre Ville, dont vous avez vû l'Eloge historique dans le *Journal Helvétique* *. Il le tenoit de la main même du Prince, qui au reste n'avoit pas jugé à propos de paroître dans le frontispice du Livre, quoi que l'Auteur Allemand l'ait décoré de ce nom illustre. Il est vrai qu'on le trouve au bas de chaque Estampe, avec cette petite formule; *Philippus invenit & pinxit 1714. Audrand sculpsit.* On en compte vingt-huit, gravées sur le même nombre de Tableaux, inventés & peints par ce Prince; Ils sont à l'huile, & orment encore aujourd'hui le Palais Roïal. Ces Peintures marquent également & sa conoissance
des

* Juin 1743. Art. III.

des Beaux Arts, & le grand loisir dont-il jouissoit pendant la Vie de LOUIS XIV. Ce qui fait la rareté de ce Livre, c'est qu'il n'est point entré dans le comerce de la Librairie. S. A. R. n'en fit tirer [qu'un très petit nombre d'exemplaires, qui ont été donés à quelques personnes privilégiées.

Mais pour dire quelque chose du Livre même, on l'atribue à *Longus*, *Sophiste* Grec. On ne fait pas trop bien dans quel tems il a vécu. On se réunit cependant à le placer après *Héliodore*, Auteur des Amours de *Théagène* & de *Chariclée*; il pourroit donc être du V. Siècle. L'amour & la simplicité pastorale sont dépeints dans ce Roman, avec tant de grace & de naturel; qu'il s'est attiré l'estime des Conoisseurs. L'illustre Mr. *Huet* nous apprend dans son *Origine des Romans*, qu'il avoit eu dessein d'en donner une Traduction; Mais il n'a pas exécuté ce projet, & c'est une perte pour le Public.

Le célèbre *Jaques Amiot* en donna une Traduction Françoisé en 1559. qui eut beaucoup de succès. Plusieurs années après, un nommé *Pierre de Marcaffus* crût rendre un grand Service à la France, de lui en doner une de sa façon, & qu'il anonçoit come nouvelle. Tout ce qu'il fit cependant ce fut de retoucher, & quel-

quefois de gâter le François d'*Amiot*. On peut donc lui appliquer ce que *Despréaux* a dit de la Traduction de Plutarque faite par un Académicien de Paris, qu'il appelle

Le sec Traducteur du François d'*Amiot*,

pour nous faire comprendre qu'il n'avoit fait que regrater *Amiot*, & le mettre en meilleur langage, sans jamais consulter l'Original Grec.

Ce Vers Satirique, appliqué au second Traducteur de Plutarque, me rapelle une application semblable qui en fut faite un jour à Londres. Le dénouement en fut si singulier, que je croi devoir vous le rapporter ici. Il ne sera-peut-être pas mal de laisser à quartier pour quelques momens nôtre Catalogue. Voici le fait; Me trouvant en Angleterre en 1714. j'appris que Milord *Galowai* étoit revenu dans la Capitale, après avoir passé tout l'Eté dans une Campagne assez éloignée. Je crus devoir lui faire une Visite, & je priai un Ecclésiastique de mes Amis, de m'introduire. C'étoit un Home d'esprit, & qui étoit fort bien auprès de Milord. Après les Matières politiques, texte ordinaire des Anglois, la Conversation roula sur les Nouvelles Littéraires. Milord *Galowai* nous demanda si pendant son absence il n'avoit point paru de Livres Nouveaux.

veaux? Mon Ami lui en indiqua quelques uns, qu'il jugea devoir être du goût de ce Seigneur, entr'autres une Traduction Françoisise que Mr. *** venoit de publier d'un des principaux Ouvrages de *Calvin*, qui étoit originairement en Latin. On en avoit bien une vieille Traduction, mais dont le langage étoit suranné, ce qui avoit engagé a le traduire de nouveau. Mais, ajouta mon Ami, j'ai bien peur que Mr. *** n'ait guère jetté les yeux sur l'Original Latin, & qu'il ne se soit contenté de réformer un peu le vieux François du tems de *Calvin*. Je crains qu'on ne lui applique le Vers de *Despréaux*; & qu'on ne le mette dans la Classe des *Traducteurs du François d'Amiot*. „ Votre application est juste, ré-

„ pondit Milord; je conois Mr. *** & je

„ doute fort qu'il soit allé à la Source.

„ Mais savez-vous bien que le Trait Sa-

„ tirique de *Boileau* réjaillit un peu sur moi?

„ Vous rapellez-vous qui c'est qu'il avoit

„ en vue? *Le sec Traducteur* qu'il timpanise

„ ainsi, n'étoit pas moins que mon On-

„ cle. Il s'agit là de l'Abé *Tallemant*, qui

„ donna en 1665. une Traduction de *Plu-*

„ tarque, & qui étoit frère de ma Mère. „ *

M 2

Mon

* Le défaut de la Traduction de l'Abé *Tallemant*, c'est proprement son style lasche & diffus. Ce seroit lui faire

Mon Ami eut d'abord un peu de confusion d'avoir touché imprudemment cette corde; mais il se remit bientôt, parce que Milord, en galant home, tourna la chose en plaisanterie. Passez moi, je vous prie, *Monsieur*, ce petit écart. Il n'est pas tout à fait inutile. Les Livres dont je dois encore vous entretenir, sont d'un genre si différent du précédent, qu'il étoit bon de mettre quelque chose entre deux. Je reviens au Recueil dont j'ai comencé de vous rendre raison.

Dans la Liste des Livres curieux que nous indique le Bibliotécaire Allemand, il n'a pas oublié le fameux Ouvrage de *Barthelemi de Pise* sur les *Conformitez de St. François d'Assise avec nôtre Seigneur*. La 1re Edition est de 1510. à Milan chez *Gérard Ponticus*. Elle est devenue extrêmement rare.

Elle

tort que de croire qu'il ne consulta point l'Original, & qu'il ne fit que mettre la Traduction d'Amiot en langage plus moderne, come l'insinue Despréaux. Le savant Huet, dans l'Histoire qu'il nous a donnée de ses propres Ouvrages, & qui a pour titre, *De rebus ad se pertinentibus*, dit pag. 216. que cet Abé lui apportoit fréquemment ses Caïers, & qu'ils veilloient ensemble pour comparer cette Version avec le Grec. Mais l'Abé avoit parlé indiscrètement de Despréaux, pour ne rien dire de plus. Le Poète justement irrité s'en vengea par ce trait de satire. Ce qu'il y a de facheux pour le Traducteur, c'est qu'il n'y a plus d'apel de ce jugement, & que ce Vers satirique est devenu Proverbe presque dès sa naissance.

Elle l'étoit déjà du tems de *Scaliger*. Ce Savant dit quelque part, qu'elle se vendoit jusqu'à 50. Ecus. C'est toute autre chose aujourd'hui. On dit que le seul Exemplaire complet qu'il en reste à Paris, & peut-être ailleurs, se trouve dans le Cabinet de Mr. de Boze. Ce qui fait rechercher cette Edition, c'est qu'outre son antiquité, on y trouve quelques Passages singuliers qui ont été retranchez dans la suite. Il y en a un sur tout fort remarquable. Il s'agit d'une Araignée, qui tomba un jour dans le Calice, tandis que nôtre Saint disoit la Messe; Il se garda bien de la retirer & de la jeter, parce qu'elle avoit trempé dans le Sang de Christ, dit le Légendaire. Il prit donc le parti, de l'avalier. Quelque-tems après, il sentit une petite démangeaison à la Cuisse, il grata l'endroit, & il acoucha fort heureusement de l'Araignée. Je croi que c'est dans cette même Edition que l'on lit aussi qu'un jour il tua le fils d'un Médecin, pour avoir le plaisir de le ressusciter.

Beyer fait ensuite diverses Remarques sur ce Livre des Conformités. Il critique d'abord *Wadding*, l'Historien de l'Ordre de St. François, sur ce qu'il a mal désigné la Patrie de l'Auteur. *Bartholomæus Pisanus*, dit-il, *nan Albius, sicuti Waddingus in scriptori-*

bus Ordinis Minorum ignoravit. La Critique n'est point fondée, & le reproche d'ignorance va tout retomber sur le Censeur, *Walding* n'a rien dit que de fort juste, L'Auteur du Livre des *Conformités* s'appeloit *Barthelemi Albizi*, & il étoit de Pise. Le Critique a donc pris mal à propos un nom de famille pour celui de la Patrie de *Barthelemi*. Ainsi c'est lui seul qui a brouillé, & non l'Historien de l'Ordre.

Le Bibliothécaire Allemand fait ensuite des Réflexions sur le Livre même. Il en parle en Protestant. Il nous rapelle l'indignation que ce parellèle impie excita dans l'esprit de tous les Réformez. Il cite entr'autres le jugement qu'en avoit porté l'Auteur du Livre intitulé, *l'Alcoran des Cordeliers*.

„ Cependant, ajoute-t-il, les violentes cen-
 „ sures qu'essuia cet Ouvrage, n'ont pas em-
 „ pêché qu'il n'ait trouvé des Aprobateurs &
 „ des Défenseurs. *Jean Baptiste Thiers* est de ce
 „ nombre. Il a poussé l'extravagance jus-
 „ qu'à oser écrire en faveur d'une Inscrip-
 „ tion mise sur le grand Portail du Cou-
 „ vent des Cordeliers de Reims, où l'on
 „ voit le même esprit qui a dicté *le Livre*
 „ *des Conformités*. La voici; *Deo Homini*,
 „ *Et Beato Francisco, utriusque Crucifixo* A
 „ l'Home-Dieu, & à St. François, cru-
 „ cifiez l'un & l'autre. „ Il est bon de
 rapor-

raporter les propres termes de nôtre Auteur. *Verum enim vero quàmvis Pisani factus censura, pro ut meruerat, vehementissima à nobis exagigaretur, non tamen catulo suo qui lamberet, de relictus est; eo enim dementia se agi passus est Joh. Baptista Thiers, ut anno 1683. Dissertationem gallicâ linguâ emitteret de Inscriptione super portam Conventus Franciscanorum Duocortori Remorum extante, Deo Homini & Beato Francisco, utrique Crucifixo Hæc parallela ex turpi sceleratissimi libri veneratione fluxerunt.*

Voilà, *Monsieur*, une autre méprise bien plus considérable que la précédente, qui ne regardoit que le nom de *Barthélemi de Pise*. Etant aussi au fait de la Littérature que vous l'êtes, je ne doute pas que vous n'aiez d'abord senti le *qui-pro quo*. Ce *Thiers* que l'on acuse ici d'être complice des blasphèmes que renferme le *Livre des Conformités*, & qu'on prétend qui a écrit en faveur du parallèle impie mis en lettres d'or sur le frontispice du Couvent des Cordeliers de *Reims*, est précisément celui qui a montré le plus de zèle contre cette scandaleuse Dédicace. La Dissertation qu'on veut qu'il ait écrit pour la soutenir, l'attaque au contraire avec toute la vigueur possible. Je l'ai entre les mains, & je puis en parler avec connoissance de cause. Il est vrai que *Thiers* n'y pa-

roit pas sous son véritable nom, mais on a très bien sù qu'elle étoit de lui. En voici le titre, *Dissertation sur l'Inscription du grand Portail du Couvent des Cordeliers de Reims*, par le Sieur de Saint Sauveur, à Bruxelles 1670. Il en parût une seconde Edition en 1673. C'est aparemment celle qu'a voulu désigner *Beyer*, mais qu'il date de 1683. par une petite erreur, qui n'est peut être qu'une faute d'impression.

Thiers ne fut pas le seul qui s'éleva contre cette Inscription. Elle fut ôtée par l'ordre des Grands Vicaires, & pour les satisfaire il falut un peu la modifier. Voici coment elle parut dans la suite; *Crucifixo Deo Homini & Sancto Francisco* 1669. Cette correction n'apaisa point nôtre zélé Ecclésiastique, & il fait voir dans sa Dissertation, que la 2de Inscription est encore très répréhensible.

Pour peu que nôtre Auteur Allemand eut connu *Thiers*, il auroit bien dû sentir qu'il n'étoit pas capable de ce qu'il lui impute. Il a composé plusieurs ouvrages, & presque tous dans la vûe de reprendre quelques abus. Il a fait un Traité contre les *superstitions*, en trois ou quatre Volumes. On a encore de lui un Ecrit contre la *Sainte Larme de Vendome*, qu'il publia en 1699. Les Bénédictins qui font les de-

posi-

positaires de cette Relique, prétendent que cette Larme est une de celles que Nôtre Seigneur répandit en pleurant Lazare, qu'un Ange la recueillit dans un Vase, & la dona à la Madeleine qui l'aporta en France. *Thiers*, dans sa Dissertation, fait main basse sur tout ce qu'on débite là dessus. Il montre que la goûte d'eau renfermée dans le Cristal, qu'on expose à la Dévotion des Fidèles, est une production toute naturelle, & qu'on en voit plusieurs de ce genre dans les Cabinets de Curiositez. Le P. *Mabillon* eut ordre de ses Supérieurs de prendre la plume pour la défense de la Relique, & tout habile qu'il étoit, il n'y réussit pas. Cette Réponse est le plus foible de tous ses Ouvrages. Ce n'est pas sa faute, mais la place n'étoit pas tenable. Je demande présentement coment on a pû prendre pour un Défenseur du *Livre des Conformités* un Auteur qui s'est signalé par son courage à ataqer les pratiques superstitieuses, non seulement de quelques Moines Mendians, mais qui a osé même s'en prendre à un Ordre aussi distingué & aussi éclairé que celui des Bénédictins, & qui a fait voir qu'ils étoient aussi en faute à cet égard ?

J'ai crû, *Monsieur*, que je devois placer ici ce petit éclaircissement. Je ne voudrois faire

faire de la peine à personne ; mais il me semble qu'on ne sauroit être blâmé en prenant la défense d'un Savant ataqué injustement, & que la Mort a mis hors d'état de faire lui même son Apologie. Sans prétendre m'ériger en *Don Quichote*, j'ai crû devoir me déclarer pour le pauvre *Thiers*, si maltraité sans y avoir donné lieu. Au lieu des éloges qu'il méritoit, on lui fait essuier la censure la plus mordante. Ce qui m'a sur tout enhardi à relever cette méprise, c'est que dans la Préface de ce *Recueil des Livres les plus rares*, l'Auteur reconoit de bonne foi, qu'il aura pû s'y glisser bien des fautes, & il prie son Lecteur de l'avertir de celles qu'il remarquera, de peur que dans la suite, son Livre n'impose à la Postérité. Il promet de la docilité & de la reconnaissance pour les Remarques qu'on lui fera parvenir.

Mais revenons au *Livre des Conformités*, & disons encore quelque chose. Dès que cet Ouvrage fut achevé, *Barthelemi de Pise* le présenta en 1399. au Chapitre général de son Ordre. Il fut reçu par cette Assemblée avec des applaudissemens extraordinaires. La seule chose qui les embarrassa, c'est comment il pourroit marquer à l'Auteur combien on lui savoit gré d'un semblable Ouvrage. On ne seroit pas étonné qu'un

MOME

Moine ignorant de ce tems-là eut produit un tel Livre, mais que tout un Chapitre de Religieux ait aplaudi à ce tissu d'impertinences, ou plutôt d'impietés, c'est ce qui doit surprendre. Après avoir mûrement délibéré sur la maniere de récompenser l'Auteur de cet admirable parallèle, on ne trouva rien de plus convenable que de lui faire présent de l'Habit complet que St. François avoit porté pendant sa vie. Le Père *Oudin* dit là dessus que la récompense étoit parfaitement assortie à l'Ouvrage. La crasse du Couvent frapoit également dans l'une & dans l'autre. *Dignum tali patella operculum*, dit le Proverbe. Le Froc de St. François étoit un Couvercle convenable au Plat que le Cordelier avoit présenté au Chapitre, & qui avoit été si fort de leur goût.

Après avoir ataqué *Barthelemi de Pise* sur ce misérable Livre, pour vous montrer mon impartialité, je crois devoir le justifier sur une production d'un autre genre, dont on a trouvé à propos de le charger aussi depuis quelque tems. L'Office de *Redresseur de torts* que j'ai comencé de faire, demande cet acte d'équité. Voici de quoi il s'agit. En 1734. on imprima à Genève chez *Pérachon* le 1^{er} Volume d'une *Bibliothèque Ecclesiastique* en latin. A l'Article *Albizi*

bizi, on avance que *Barthelemi de Pise* eût un Fils nommé *Humbert*, qui se fit Dominicain, & fut ensuite Evêque de *Pistoie*. Ce fait paroît un peu hasardé. On croit que c'est une méprise causée par la conformité de nom. Cette prétendue filiation pourroit bien n'avoir d'autre fondement que celui-ci, c'est qu'*Humbert Albizi*, étoit fils d'un *Barthelemi*, qu'il étoit du même Païs, & qu'il vivoit un peu après lui. Voilà ce qui aura causé l'équivoque. Je croi donc qu'on ne doit charger le Cordelier d'aucun autre Enfant batard que de son *Livre des Conformités*. L'accusation aiant été faite à Genève, il est juste que la réparation d'honneur se fasse dans le même lieu.

Ce ne sont pas seulement des Moines ignorans, qui ont eu l'audace de faire le parallèle du *Livre des Conformités*. Les Souverains Pontifes eux-mêmes ont aussi donné dans cet excès. Le Pape *Nicolas III.* dans sa Décrétale, *Exiit qui seminat*, après avoir comparé J. C. & St. François, penche à conclure en faveur du dernier, sur tout à l'égard de la pauvreté qu'il a porté beaucoup plus loin que le Sauveur. Il trouve quelques endroits foibles dans la Vie de J. C. par exemple d'avoir eu une bouffe, *Egit infirma*, dit-il. Mais rien de semblable

ble dans le Père Séraphique. Il a vécu dans un dénuement entier de toutes choses. Sa Maxime fondamentale fut de renoncer à tout, même à la propriété des choses qui se consomment par l'usage.

On trouve dans le *Dictionnaire de Baile*, à l'Article de *François d'Assise*, des Réflexions curieuses sur le *Livre des Conformités*. „ Aparemment, dit-il, les Franciscains „ auroient été plus sages, & n'auroient „ pas publié cet Ouvrage, s'ils avoient pré- „ vû ce qui arriva par le moïen de Lu- „ ther & de Calvin. On avoit eu l'impru- „ dence de permettre l'impression de cet „ Ouvrage, & il a fallu en porter la peine. „ Personne, ajoute-t-il, n'a plus fait de tort „ à St. François que ses propres Enfants. „ Si en publiant son Histoire, ils avoient „ passé l'éponge sur tant de choses qui „ devoient être ensevelies dans le silence, „ ils n'auroient pas donné lieu aux Pro- „ testans de le tourner en ridicule.

N'en déplaise à cet habile Critique, les Franciscains n'ont pas été susceptibles de toute la honte que ce Livre auroit dû leur causer. Cela paroît en ce que bien loin de travailler à le supprimer, ils en ont fait plusieurs Editions depuis la Réformation. Il fut réimprimé à *Boulogne* en 1590. Il le fut encore en 1620. Il est vrai qu'on y fit

fit quelques retranchemens. En 1658. un Cordelier osa même le traduire en François & le faire imprimer à Liège.

Mr. Baile nous apprend lui même dans cet Article de son Dictionnaire, qu'en 1694. quelques Moines firent à Reims le Pané- girique de St. François, & qu'ils avancé- rent des propositions fort choquantes, puis- sées dans *le Livre des Conformitez*. C'étoit le jour de la Fête de la Portioncule. Un Cordelier dit hardiment à l'honneur du Saint, *qu'il avoit fait par le Sang de ses plaïes, ce que J. C. avoit fait par le sien sur le Calvai- re*. Un Capucin, qui fit aussi le Pané- giri- que, alla plus loin, & dit que St. François *pouvoit se vanter d'avoir achevé ce qui man- quoit à la passion du Sauveur*.

Il est singulier que cette Scène se soit passée au même lieu que celle de l'Inscrip- tion dont je vous ai fait l'Histoire, je veux dire au Couvent des Cordeliers de Reims: Mais voici dequoi achever la Simétrie. Les Grands Vicaires firent changer l'Inscription, & l'Archevêque de Reims non seulement condanna hautement les propositions de ces Prédicateurs, mais il les obligea enco- re à les défavouer. Mr. Bayle dit là dessus que l'on doit louer la fermeté de ce Prélat ; „ Cependant, ajoute-t-il, il est sûr que „ ces propositions, ou d'autres équivalen- „ tes

tes sont prêchées tous les ans, non seulement en Espagne, en Italie, en Allemagne &c. mais aussi en France. L'empire des Pensées Monacales touchant le crédit de certains Saints, n'est guère diminuée, quoi que les siècles d'ignorance aient passé. Les besoins des Moines mendiants donneront toujours cours à ces exagérations. Tout cela demande que l'on fasse des Descriptions un peu fortes des privilèges d'un certain Saint, d'une certaine Chapelle.

Voici une preuve de la manière dont on parle de St. François en Espagne, qui confirmera ce qu'en dit Mr. Baile, & qui fera voir aussi qu'on n'y a eu aucune confusion du *Livre des Conformités*. Après la manière dont les gens sages s'étoient récriez sur cette audacieuse comparaison, on auroit crû que personne n'auroit osé travailler de nouveau sur un semblable plan, à moins que ce ne fut pour y apporter bien des correctifs & des modifications. Cependant depuis moins d'un Siècle, il a paru en Espagne un *Nouveau Livre des Conformités* où l'Auteur donne tout autrement carrière à son imagination que *Barthélemi de Pise*. Au lieu d'avoir corrigé & retranché cette première production, on l'a au contraire rendue beaucoup plus ample. Et jusqu'où croiez vous, *Monsieur*,
que

que puisse être allée cette augmentation? Vous savez que le *Pisan* avoit trouvé 40. rapports entre St. François & J. C. Ce seroit beaucoup, direz-vous, si l'Espagnol étoit allé jusqu'à 400. Vous n'y êtes pas encore. Quoi qu'un zéro ajouté à 40. fasse une différence énorme, il a sù y en mettre deux de plus, & il a poussé son parallèle jusqu'à 4000. Conformitez. Voila dequoi exciter vôtre curiosité. Je dois donc nécessairement entrer ici un peu dans le détail.

Voici le titre de ce Livre singulier, *Prodigium Naturæ & Gratiæ*. A Madrid, 1651. in folio. Vous jugez bien que ce prodige de la Nature & de la Grace, anoncé si pompeusement, ne peut-être que le Père Séraphique St. François. L'Auteur Espagnol se nomme *Pierre de Alva Astorga*. Il étoit Religieux de l'Observance. Il se donne le titre de Lecteur Jubilé & de Qualificateur de l'Inquisition. L'Ouvrage est muni d'approbations. *Nicolas Antoine*, dans sa Bibliothèque des Auteurs Espagnols, fait mention de ce *Pierre de Alva* & donne la Liste de ses Ouvrages, où il n'a pas oublié celui-ci.

On pourroit croire que cet Auteur, en publiant ce nouveau Traité des *Conformitez*, qui renchérit si fort sur le prémier, avoit ignoré les violentes railleries que les

Pro-

Protestans en avoient faites, dès le commencement de la Réformation. Mais il paroît par sa Préface, qu'il les conoissoit parfaitement. Il est bon de vous en transcrire quelques lignes. Il y débute par un Passage de *Grégoire de Nazianze*, qui avoit dit quelque part,

„ *Solers & ingeniosa ad cogitanda mala*
 „ *impietas.* Testis hujus veritatis fuit Liber
 „ ille aureus à R. P. F. *Bartholomæo* Pisano
 „ elaboratus, de Conformitatibus vitæ Se-
 „ raphici P. N. Francisci ad vitam Domi-
 „ ni quadraginta continens similitudines,
 „ seu parallela, adversus quem insurrexerunt
 „ quadraginta Hæretici, *Lutherus, Calvi-*
 „ *nus, Alberus Erasmus &c.* vocantes prædic-
 „ tum Librum *Alcoranum Chordigerorum*,
 „ ipsumque oppugnantes impudenter, &
 „ conspurcantes iniquè.

Nôtre Moine Espagnol avoit donc vû l'*Alcoran des Cordeliers*, cette violente Critique du *Livre des Conformités*. Il en conoissoit même l'Auteur, puis qu'il le nomme parmi les 40. Héretiques qui ont osé attaquer l'Ouvrage de *Barthelemi de Pise*; cette excellente production, qui, selon lui, est aussi estimable que l'or. Vous savez, *Monsieur*, que l'Auteur de cette Critique étoit un Protestant du Pais de Brandebourg, nommé *Erasme Albère*, qui vivoit en 1531.

Son Livre est proprement un Extrait du *Livre des Conformitez*. Il l'intitula l'*Alcoran des Cordeliers*, pour marquer que ces Moines gris avoient la même vénération pour les profanations dont ce Livre est rempli, que si c'étoient des Oracles émanés du Ciel, en un mot qu'ils le regardent come les Mahométans regardent leur Alcoran. Il parut d'abord en Latin en 1543. Ensuite en François à Genève en 1560. Je croi qu'originaiement le Docteur *Albère* l'avoit composé en Allemand & publié en 1542. Il n'est pas nécessaire de vous indiquer la dernière Edition d'Amsterdam en 1724. avec les figures de *Picart*. Tout le monde la conoit.

Le Docteur Allemand ne fit presque que copier divers traits du *Livre des Conformités*. Je vai imiter sa méthode, & vous doner quelques échantillons du Parallele de l'Espagnol. Il a pris soin de numeroter tous ces rapports, pour faire voir à son Lecteur, à qui il en a promis 4000. qu'il lui tient effectivement parole.

Dans la Conformité 37. il dit que come la venue de J. C. avoit été anoncée par les Prophètes, celle de St. François avoit aussi été prédite. Elle le fut 1^o. par St. Jean, le Chancelier du Sauveur, quand il dit dans l'Apocalipse : *Je vis aussi un autre Anze qui*
mon-

*montoit du côté de l'Orient, & qui avoit la
 marque du Dieu vivant. Elle fut prédite'en
 2. lieu par l'Apôtre St. Paul, quand il dit,
 Je porte en mon Corps les Sigmates du Sei-
 gneur Jésus. Elle fut encore prédite par
 l'Abé Joachim, quand il dit, Je vis, deux
 Homes, l'un d'un côté, qui avoit la figure
 d'une Colombe, c'étoit St. François; l'autre
 sous la forme d'un Corbeau, c'étoit St. Do-
 minique.*

Il éclaircit ensuite cette Vision dans une
 Note. „ La Colombe & le Corbeau, lâchez
 „ hors de l'Arche par Noé, marquent vi-
 „ siblement les deux Ordres religieux que
 „ Dieu devoit envoier sur la terre. Celui
 „ des Franciscains, & celui des Domini-
 „ cains. La Colombe est de différentes
 „ couleurs. Les Frères Mineurs sont aussi
 „ partagez en différentes branches, dont
 „ les habits ont des teintes assez variées.
 „ Mais les Dominicains, come les Cor-
 „ beaux, sont tous habillez de noir d'une
 „ manière uniforme. On a lâché ces deux
 „ Ordres pour le même dessein.

L'Auteur auroit pû, outre la couleur de
 l'habit, trouver un autre raport entre ces
 Oiseaux & les Dominicains. Ces Moines,
 come Ministres de l'Inquisition, sont des
 Animaux Carnaciers, qui à l'exemple des
 Corbeaux, ne respirent que le Meurtre &
 le Carnage.

La Sibille, qui vivoit du tems du Roi Priam, avoit aussi prédit que deux Etoiles, c'est-à dire, l'Ordre des Mineurs, & celui des Frères Prêcheurs, se leveroient contre l'Ante-Christ.

Dans la Conformité 46. l'Auteur remarque que les Sibilles avoient prédit les Miracles de J. C. & la Passion: Elles ont aussi prédit les Actions & les Miracles de St. François. La Sibille *Erythrée* a fait des Vers sur J. C. dont les premières Lettres composent ces mots, *Jesus Christus Dei Filius, Salvator*. C'est St. Augustin qui le dit. Une Religieuse nommée *Laurence Strozzi* a fait aussi des Vers acrostiches à l'honneur de St. François.

On trouve dans l'Ancien Testament plusieurs Types de ce Saint; par exemple, quand le Patriarche Joseph fit remettre l'Argent dans le Sac de ses Frères, & la Coupe dans celui de Benjamin. Cette Coupe cachée dans le Sac du Cadet désigne le Ministère de la Prédication, que les Franciscains n'ont que furtivement, & qui appartient de droit aux Dominicains, qui à cause de cela portent le nom de *Frères Prêcheurs*.

Dès qu'il est fait mention de Sac pour mettre des provisions, cela conduit assez naturellement l'esprit à la *Besace Capucine*. Je trouve cependant un petit inconvénient dans

dans ce Tipe qui empêche qu'il ne quadre tout à fait. C'est que dans ces Sacs des Frères de Joseph, on y avoit remis leur Argent, & l'on fait que c'est là un interdit dans la Beface des Enfans de St. François.

Nôtre Auteur ne nous donne pas toujours des rapports si recherchez. Il est quelquefois dans le vrai & dans le simple, qui est le goût d'aujourd'hui. La Conformité 78. est tout à fait de ce genre. *Le Sauveur*, dit il, fut dans le Ventre de sa Mère pendant neuf Mois complets. St. François aussi.

Je prévois que quelque Critique s'écriera ici dans sa belle humeur.

Rare & sublime éfort de l'imaginative!

Qui est ce, ajoutera-t-il, qui n'en auroit pas dit autant? Mais vous savez, *Monsieur*, que c'est précisément là le Caractère d'une pensée naturelle. Il semble au Lecteur qu'elle lui seroit venue dans l'esprit. Nôtre subtil Espagnol va bien-tôt dépaïser ces Raillieurs, par une foule de rapports qu'aucun autre que lui n'auroit sù imaginer.

Le Sauveur est né dans la même année qu'il avoit été conçu. Il fut conçu en Mars, & nâquit en Décembre. St. François de même fut conçu en Janvier, & nâquit en Octobre. Autre rapport beaucoup plus subtil encore, mais qui n'est que pour ceux

qui entendent le Latin. *Christus Dominus conceptus est in Mense Martio, in quo abundant imbres & pluvia.* C'est ainsi qu'il écrit ce mot à la Galcone. *Seraphicus Franciscus conceptus & natus in Umbria, sic dicta quia abundat imbribus.* Auriez-vous deviné ce raport-là ?

De la Ville de Nazareth, lieu de la conception du Sauveur, jusqu'au Calvaire où il fut crucifié, il y a environ vingt cinq lieües, & l'on va toujours en montant. De la Ville d'Assise, qui est la Patrie de St. François, jusqu'à l'Apennin, où la Montagne d'Alverne où il fut stigmatisé, il y a la même distance de 25. lieües, & il faut aussi toujours monter. J. C. est né au Solstice d'hiver, & il a été crucifié à l'Equinoxe du Printems. St. François est aussi né au Solstice d'Hiver, & a été stigmatisé à l'Equinoxe d'Automne. Le Sauveur est né sous l'Empereur Octavien Auguste I. du nom; St. François sous l'Empereur Frédéric, aussi premier du nom. Admirable conformité !

Nôtre Auteur, pour pouvoir tenir parole & se mettre en état de fournir ses 4000. Conformitez, est obligé souvent de recourir à la Tradition. Il fait de fréquentes excursions dans ce Pais-là, d'où il raporte ensuite bien des richesses. On fait que c'est
une

une source féconde, d'où l'on peut tirer mille circonstances de la Vie du Sauveur, que les Evangélistes ont entièrement ignorées. Il a appris par cette voie qu'à la venue de J. C. il étoit arrivé quantité de prodiges, une Pluie de sang, de morceaux de fer & de chair, de laine, de briques &c. deux Montagnes qui s'entrechoquèrent, une Femme qui acoucha d'un Eléphant, un Bœuf qui parla &c. De semblables Prodiges furent remarqués à la naissance de St. François. On entendit à Constantinople des Voix horribles en l'air; une Femme en France acoucha d'une Couleuvre, l'Espagne fut conquise par les Sarasins, & on vit en l'air des Armées qui sembloient se battre, des Soldats armés de lances de feu. Il n'est pas difficile de reconnoître, à cette Description, les Aurores Boréales. Cela pourra servir à Mr. de *Mairan*, pour rendre plus complète l'Histoire que cet habile Physicien nous a donnée de ce Phénomène.

Quand la Sainte Vierge fuit en Egipte avec son Enfant, un jour qu'elle craignoit d'être arrêtée, elle se cola contre un Mur, afin qu'on ne l'aperçût pas. Le Mur s'amoluit come de la Cire, & elle s'y fit une Niche, où elle se cacha heureusement. La même chose arriva à St. François qui fuïoit

la colère de son Père. Il se plaqua contre un Mur de l'Eglise de St. Damien, qui obéit de même, en sorte que la concavité que forma le Corps du Saint, se montre encore aujourd'hui.

De tems en tems l'Auteur trouve à propos de redevenir *Scripturaire*, & nous ramène à l'Evangile. On parloit avec mépris des Parens de J. C. dit-il, *N'est-ce pas ici le Fils du Charpentier; sa Mère n'est-elle pas Marie?* Même mépris pour la Généalogie de St. François, Frère Leonard sur tout s'échapa un jour à parler avec beaucoup de dedain des Parens de nôtre Saint: *Il s'en faut bien, dit-il, qu'il ne soit d'aussi bone Maison que moi*

Jésus exerça le Métier de Charpentier dans la Boutique de Ioseph. St. François étoit aussi employé dans la Boutique de son Père Pierre Bernardon Marchand. J. C. se désignoit souvent par le titre de *Fils de l'Home*. St. François s'apelloit aussi tout simplement *le Fils de Bernardon*. Le Sauveur disoit, *Les Oiseaux ont des nids, les Renards ont des tanières, mais le Fils de l'Home n'a pas où reposer sa tête* *. St. François, disoit, que *le fils de Bernardon* se trouvoit dans le même cas.

J. C. défend à ses Disciples *d'avoir souci*
du

* Matt. VIII. 20.

du lendemain *. En conséquence de ce Précepte, St. François ne vouloit pas que dans son Couvent, quand on devoit manger des Légumes le jour suivant, on les mit tremper des la Veille. On fait qu'il avoit en horreur toute sorte de prévoiance pour l'avenir. Cela alloit jusqu'à ne pouvoir pas souffrir les Fourmis. Son Antipatie pour elles venoit de ce qu'elles amassent des provisions. L'endroit par où le sage Salomon les louë, étoit précisément un caractère de réprobation pour lui. Ce Prince nous avoit doné pour modèle ces petits Animaux si actifs, mais le Saint, fort au dessus de cette prudence charnelle, veut que ses Enfants prennent le contrepied, & qu'ils vivent au jour la journée.

J. C. promettoit la Vie éternelle à ceux qui se soumettoient à son Evangile. St. François de même dit, dans sa Règle, au Novice qui fait profession ; *Si tu l'observes, je te promets la Vie éternelle.*

Les Conformitez de *Barthelemi de Pise* rouloient principalement sur les Miracles. Vous jugez bien, *Monsieur*, que le Moine Espagnol n'a pas oublié cet Article ; Mais il faut lui rendre la justice, que quelquefois il fait ce parallèle d'une manière un peu plus

* Matth VI. 24.

plus réservée que son Prédécesseur. En voici un exemple. Le *Pisan* a la hardiesse de doner de la supériorité aux Miracles de son Saint. L'Espagnol n'ose pas aller jusques-là. Le Sauveur jeune quarante jours dans le Désert, dit-il; St. François fit la même chose, mais par humilité il mangea un pain dès le comencement du quarantième jour, de peur qu'on ne crût qu'il vouloit s'égalier au Sauveur.

Quand Jésus alla dans le Désert, une grande quantité d'Animaux vinrent à lui & l'adorèrent. St. François étant aussi arrivé au Mont Alverne, une grande foule d'Oiseaux vinrent à sa rencontre, & le reçurent avec la mélodie de leur chant. Quand le Sauveur fit son Entrée triomphante dans Jérusalem le jour des Rameaux, les Palmiers & les Oliviers abaissèrent leurs branches, come par respect. St. François de même entrant dans Rome, avec ses douze Disciples, un Arbre d'une fort grande hauteur, abaissa sa cime jusqu'à terre pour lui faire la révérence.

Voici un trait de la subtilité Espagnole qui, à mon sens, éface tous ceux que nous avons vûs jusqu'ici. Le Sauveur guérit l'Oreille de *Malchus*, qui signifie Roi en Hébreu. St. François a fait un Miracle qui doit faire Simétrie avec celui-là. Sa Légende

gende nous apprend qu'il convertit *Malachadin* Soudan d'Égypte. Or come *la foi est de l'ouïe*, n'est ce pas là lui avoir guéri l'Oreille, come le Sauveur guérit celle de *Malchus* ?

Judas trahit son Maître, & se pendit de désespoir. Un des premiers Disciples de St. François eut le même sort. Il s'étrangla après avoir apostasié. Son nom est *Jean de Capella*.

Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'aux yeux de nôtre Moine, les Stigmates de son Patron le font ressembler à Christ crucifié. Selon lui, le rapport est palpable, mais il en trouve aussi entre le Corps du Sauveur ressuscité, & celui de St. François, tel qu'il se trouve actuellement. C'est ce qui a besoin d'être développé. Il faut donc savoir que le Père Séraphique n'est pas couché dans son Tombeau, come les autres. Il y est debout, dit-on, sur une espèce de Colonne, & sans s'appuyer ailleurs. Un Homme dans cette posture a tout l'air d'un Ressuscité. S'il ne l'est pas tout-à fait, il est à présumer qu'il doit être un des premiers qui sera rendu à la vie. Il n'attend pour cela que le son de la dernière Trompette. Nôtre Auteur aiant établi ces principes, en conclut qu'on peut par une légitime conséquence, regarder son Saint come le *Premier né des Morts*, & *les premiers des Dormans*, qui sont les titres que l'Écriture donne à J. C.

Le Sauveur, au dernier jour, a paroitra aux Homes avec ses cinq plaies, come autant de blessures glorieuses. St. François se montrera de même avec ses Stigmates. Il aura l'Etendart de la Croix; il fera la fonction de Porte Enseigne de Jésus, & il combatra l'Ante-Christ. Il est facheux pour l'Ordre des Franciscains, que leur Patriarche ait prédit que cet Ante Christ devoit sortir d'entr'eux. Nôtre subtil Espagnol avoue même que dans le nom *Franchiscus*, en ancienne Langue Etrusque, on trouve le nombre de la Bête 666.

En voila assez, *Monsieur*, & peut-être beaucoup trop, sur ce ridicule Ouvrage. Il est si rare qu'il n'y a aucune aparence qu'il vous tombe jamais entre les mains. C'est ce qui m'a engagé à vous le faire conoitre un peu en détail. On le conserve, parmi les Livres curieux dans la Bibliothèque de Genève. C'est une aquisition faite seulement depuis quelques années. Si vous me demandez d'où nous l'avons déterré, en voici l'Histoire en deux mots.

Ce Livre a appartenu originairement à un Couvent de Franciscains de Rome. De-là il a passé dans la Bibliothèque de *Clément XII*. Il y a huit ou dix ans que ce Pape donna ordre a son Bibliothécaire de se detaire des Livres qui étoient à double, & de les négocier

gocier contre quelques Ouvrages effenciels qui manquoient. Un Libraire de nôtre Ville, qui se trouva à Rome, eut la comission de fournir divers Livres imprimez en France, & se chargea d'une partie de ces Exemplaires superflus. Nôtre Espagnol fut du nombre.

La Vie de *Marie Alacoque* eut le même sort. L'Evêque de Soissons qui en est l'Auteur, dès qu'elle fut imprimée & avant qu'elle parût en France, en envoïa deux Exemplaires au St. Père, qui comprit bientôt qu'il en avoit assez d'un. Celui qu'il avoit de trop prit donc aussi la route de Genève. Ces deux Ouvrages, qui sont à peu près au même coin, pouvoient fort bien marcher de compagnie. L'Exemplaire venu de Rome a cet avantage, qu'il est dans sa pureté primitive, c'est à dire en bon François, qu'on y trouve beaucoup plus d'impertinences dévotes que dans ceux qui ont été vendus, & qui avoient été farcis de Cartons. Ces sortes d'Ouvrages, quelque ridicules qu'ils soient, sont toujours vûs de bon œil à Rome. Ce qui est siffé en France est une recommandation auprès du Saint Siège. Sur ce principe, on disoit hautement que Mr. *Languet* avoit visé à un Chapeau de Cardinal, & qu'il comptoit que la Béate *Marie Alacoque* intercéderoit pour lui. Cela donna lieu à une petite Epigrame, par où je vai finir, pour égaier

égaier un peu un sujet fort sec , & peut être assez ennuyeux ;

En préconifant ta Dévôte ,
Languet , tu pourrois bien devenir Cardinal ,
Ton Livre est tout Original ,
C'est un Brévet pour la Calote.

Je fuis &c.

Genève ce 21. Février 1744.

B.



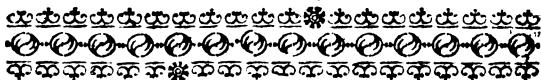
A V I S

*Sur l'Edition de la Bible , avec les Argumens
& Réflexions de M. OSTERV ALD.*

DANS le Journal d'Avril de l'Année dernière , p. 414. nous donâmes une idée de l'Edition de la *Bible avec les Argumens & les Réflexions de M. OSTERV ALD*, qui se fait en cette Ville. En parlant des Corrections au Texte , nous fîmes entendre , qu'en rendant le vrai sens de l'Original , elles donnoient , avec les Notes explicatives , les Argumens & les Réflexions , à plusieurs Endroits de l'Ecriture Ste , une clarté que l'on ne trouvoit point dans nos précédentes Versions : Ce qui en rendoit la lecture plus instructive & plus édifiante. Nous nous étions même proposé d'en doner quelques exemples. Mais ces endroits sont en si grand nombre , spécialement dans les Livres Moraux & Prophétiques , de même que dans plusieurs du Nouveau Testament ; & ils nous ont paru tous si heureux , que nous avons été embarrassés dans le choix. C'est ce qui nous a dé-

terminé à renvoyer les Lecteurs à l'Ouvrage même, qui tire à sa fin; le Vieux Testament étant tout imprimé, & le Nouveau se trouvant déjà fort avancé.

Au reste le Public aura lieu d'être satisfait de l'exécution de l'Ouvrage, qui est imprimé avec toute la propreté & la netteté que l'on peut desirer. On n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit contribuer à sa perfection. Il est beaucoup plus ample & plus considérable que l'on ne s'y étoit attendu, & on a été constitué en des fraix que l'on ne prévoioit point; ainsi les Souscriptions étant finies, & aiant même été prolongées jusques à la St. Martin dernière, on est en droit d'y fixer un prix proportioné à sa juste valeur. Cependant come les Editeurs sont sollicités de toutes parts, de recevoir des Souscriptions, ils veulent bien se prêter encore aux desirs du Public, moïennant une augmentation de *Demi Ecu neuf* par Exemple. En conséquence ceux qui voudroient souscrire pourront le faire jusques à la fin de l'Impression, en païant d'abord *Deux Ecus Neufs*, & *un Ecu neuf* en retirant l'Ouvrage. Ce prix, qui est des plus modiques, ne sera que pour ceux qui se présenteront dans ce court espace de tems; après lequel on ne pourra les obtenir qu'à un prix beaucoup plus haut. Ceux qui en souhaiteront sont priés de s'adresser à Neuchâtel à Mrs. *Boive & Comp.* en leur écrivant *franco.*



T A B L E.

R eflexions sur la Grandeur & la Puissance de Dieu , par opposition à celles des Rois.	99
Suite des Usages tirez des Païens.	106
Lettre sur la IV. Eglogue de Virgile.	137
Idée de la Conscience , Pièce en Vers.	150
Réponse à l'Echantillon de Métaphisique inséré dans le Journal de Septembre.	153
Lettre sur les Bals.	158
—— sur quelques Livres rares , contenant des Particularitez littéraires curieuses & interessantès.	175
Avis sur l'Edition de la Bible de Neuchâtel.	206



E R R A T A.

Page 124. au bas , lisez ainsi les deux Vers
Latins qui s'y trouvent.

*Dum ludit mortem , mors indignata jocantem
Corripit , & minum fingere sæva negat.*

L'Enigme du Mois passé doit s'expliquer
par les C A R T E S , & le Mot du Logog-
riphe est P L A T O N .